

Catalogue 92-337F

Activité

Rapports techniques du recensement de 1991

91

Recensement

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Pour nous joindre

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes les demandes de renseignements au sujet des produits et services doivent être adressées au centre de consultation de Statistique Canada de votre région :

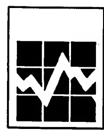
Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-661-7828
Alberta et les Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Saskatchewan	1-800-667-7164
Colombie-Britannique et le territoire du Yukon	1-800-663-1551
Appareil de télécommunications pour malentendants	**1-800-363-7629**
Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1-800-267-6677**

Comment commander les produits

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise du centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements sur les produits et services électroniques. Voir le bon de commande à la fin du présent produit pour d'autres détails.





Rapports techniques du recensement de 1991

Activité

Série des produits de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

Mars 1994

Prix : Canada : 20 $
États-Unis : 24 $ US
Autres pays : 28 $ US

Catalogue 92-337F

ISBN 0-660-93520-1

Ottawa

This publication is available in English upon request (92-337E)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Activité

(Série des produits de référence)
(Rapport technique du recensement de 1991)
Publié aussi en anglais sous le titre : Labour Force Activity
ISBN 0-660-93520-1
CS92-337F

1. Activité -- Canada -- Statistique. Recensement, 1991.
I. Statistique Canada. II. Série. III. Série.

HA741.5.1991 A43 1994 304.6'0971'021
C93-099343-8

Pour citer ce document

Statistique Canada. Activité
Rapports techniques du recensement de 1991; Série des produits de référence.
Ottawa : Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994.
Numéro 92-337F au catalogue.

Le papier utilisé dans le présent document répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials. ANSI Z39.48-1984
♾

Préface

Au fil des ans, le recensement du Canada est devenu la principale source de renseignements sur les Canadiens et leur mode de vie. Les décisions prises à la lumière de ces renseignements ont une incidence sur la vie sociale et économique de tous les Canadiens.

À titre d'organisme responsable de l'élaboration de ces données, Statistique Canada se doit d'informer les utilisateurs sur la qualité des données obtenues. Il incombe au Bureau d'exposer les concepts et la méthodologie utilisés aux fins de la collecte et du traitement des données, ainsi que toutes autres caractéristiques des données susceptibles d'avoir une incidence sur leur utilisation ou leur interprétation.

Afin de décrire la qualité des données du recensement de 1991, Statistique Canada a élaboré les publications suivantes : un **Dictionnaire du recensement**, qui présente de façon concise, sous forme de textes et de graphiques faciles à comprendre, de l'information sur les concepts du recensement; le **Recensement en bref**, qui donne un aperçu des diverses étapes de la réalisation du recensement; et une série de **Rapports techniques**, qui étudient de façon plus approfondie la qualité des données relatives à certaines caractéristiques, telles que l'activité.

Il est essentiel que les utilisateurs disposent de renseignements sur la qualité des données. Ces renseignements leur permettent de déterminer si les données du recensement peuvent leur être utiles et d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent en tirant des conclusions ou en prenant des décisions à partir de ces données. Le recensement de 1991 a constitué une entreprise complexe et de grande envergure. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes élevées tout au long des opérations de collecte et de traitement, il est inévitable que les données résultantes soient entachées d'une certaine erreur.

Les renseignements sur la qualité des données revêtent également une grande importance pour Statistique Canada. La collecte de ces renseignements fait partie intégrante de l'élaboration et du maintien de programmes statistiques pertinents et fiables.

À n'en pas douter, la présente publication contribuera largement à l'atteinte de ces objectifs. Elle a été réalisée par Ron Logan, avec la collaboration du personnel de trois divisions de Statistique Canada, soit la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, la Division des opérations du recensement et la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Avant de terminer, je tiens à remercier les millions de Canadiens et de Canadiennes qui ont accepté de remplir leur questionnaire du recensement le 4 juin 1991, de même que tous ceux et celles qui ont aidé Statistique Canada à planifier et à réaliser le recensement.

Ivan P. Fellegi

Statisticien en chef du Canada

Table des matières

Liste des tableaux

Page

Tableaux

Liste des graphiques

Graphiques

I. Introduction

Au Canada, on réalise un recensement de la population tous les cinq ans. Ce projet d'envergure, dont la mise en oeuvre est confiée à Statistique Canada, a pour objet de recueillir, vérifier et publier des données sur la population du pays. Le recensement national fournit la base de données la plus complète sur les caractéristiques des Canadiens, de leur famille et de leur ménage. Les données recueillies vont de l'âge et du sexe des personnes jusqu'à leur origine ethnique, leur scolarité, leur profession, leur activité, leur industrie et leurs sources de revenu, en passant par les caractéristiques de leur famille et de leur ménage. Le recensement constitue une source de renseignements d'une valeur inestimable pour les divers paliers de gouvernement, les entreprises, les associations, les établissements d'enseignement, les groupes d'intérêt et le grand public. Les données recueillies peuvent être utilisées par les administrations publiques pour la planification des programmes sociaux et économiques ainsi que pour l'évaluation des besoins en matière d'établissements d'enseignement et de santé, et par les entreprises à des fins de planification.

Les renseignements désirés sont obtenus au moyen d'un ensemble de questions élaborées par suite de consultations et d'essais approfondis. Les réponses sont recueillies par des recenseurs formés à cet effet, soumises à une vérification visant à éliminer les incohérences et les erreurs, puis envoyées aux centres régionaux de Revenu Canada, Impôt (RCI) en vue de leur saisie. Les résultats définitifs sont versés dans une base de données informatisée à Statistique Canada, pour être ensuite analysés, publiés et diffusés sous diverses formes.

Toutefois, dans un projet de l'envergure du recensement, les résultats ne sont jamais parfaits. Bien que des efforts considérables aient été déployés pour assurer le respect de normes de qualité élevées, il est inévitable que des erreurs se glissent à diverses étapes des opérations de collecte et de dépouillement. Il importe que les utilisateurs soient conscients de la nature et de l'ampleur des erreurs que peuvent renfermer les données du recensement, ainsi que des risques qu'il y a à fonder des conclusions ou des décisions sur ces données.

Les **Rapports techniques du recensement de 1991** ont été conçus pour renseigner les utilisateurs sur les problèmes susceptibles de se présenter ainsi que sur la complexité des données. Ils ont pour objet d'exposer aux utilisateurs le cadre théorique et les définitions utilisés aux fins de la collecte des données, les circonstances exceptionnelles pouvant avoir une incidence sur la qualité des données, les principales sources d'erreurs et, dans la mesure du possible, l'ampleur de l'erreur.

Outil d'analyse spécialisé, le présent produit, qui complète et coordonne d'autres produits de référence, aidera l'utilisateur plus expérimenté à comprendre les nuances relatives aux variables et les renseignements d'ordre méthodologique sur la couverture, l'échantillonnage et la pondération.

II. Concepts et définitions

La variable Activité est une variable calculée à partir des réponses à six différentes questions du recensement, soit les questions 30 à 35 figurant sur le questionnaire complet de 1991. Les répondants devaient indiquer **le nombre d'heures travaillées au cours de la semaine de référence, s'ils étaient mis à pied temporairement ou absents du travail pendant la semaine de référence, s'ils devaient se présenter à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins, s'ils avaient cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, s'ils auraient été prêts à travailler (et les raisons pour lesquelles ils n'auraient pas pu travailler) et quand ils ont travaillé pour la dernière fois.** Les réponses à ces six questions permettent de déterminer la situation vis-à-vis de l'activité de chaque Canadien de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes demeurant dans les réserves indiennes et les établissements indiens partiellement dénombrés. Ces questions sont quasi identiques aux questions posées en 1981 et en 1986. On a seulement apporté des modifications mineures à la formulation et à la présentation des questions pour le recensement de 1991, afin d'obtenir plus de précision de la part des répondants et d'améliorer la comparabilité dans le temps des définitions et concepts relatifs à l'activité.

Le questionnaire du recensement de 1971 renferme une série de questions différentes de celles posées en 1981 et en 1986. En 1976, on a tenté de rendre les questions du recensement similaires à celles que l'on prévoyait poser dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA) remaniée. Les données recueillies en 1976 sont semblables à celles de 1981 et de 1986, même si les questions posées diffèrent sur le plan de la présentation, de la formulation et du niveau de détail.

Les questions posées lors des recensements de 1991, 1986, 1981, 1976 et 1971, ainsi que celles qui sont posées dans le cadre de l'Enquête sur la population active, sont présentées aux **annexes A et B**.

Population active – Définitions du recensement de 1991

Voici les définitions utilisées dans le cadre du recensement de 1991 pour l'étude de la population active.

1. Activité

Activité sur le marché du travail des personnes en âge de travailler qui, au cours de la semaine ayant précédé le 4 juin 1991, étaient occupées ou chômeuses. Les autres personnes en âge de travailler sont classées dans la catégorie des inactifs. Les données portent sur les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. Les trois composantes de la population active sont définies ci-après.

2. Personnes occupées

Personnes qui, au cours de la semaine ayant précédé le 4 juin 1991 :

a) avaient fait un travail quelconque, à l'exclusion des travaux ménagers, des travaux d'entretien ou des réparations dans leur propre logement et du travail bénévole;

b) étaient temporairement absentes de leur travail ou de leur entreprise à cause d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, de vacances, d'un conflit de travail, ou encore pour d'autres raisons.

La catégorie des personnes occupées comprend toutes les personnes qui, pendant la semaine de référence, travaillaient contre rémunération ou à leur compte dans une entreprise ou dans une ferme ou dans l'exercice d'une profession, et toutes les personnes qui travaillaient sans rémunération dans une ferme ou dans une entreprise familiale, de même que les personnes qui avaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes à cause d'une maladie, d'un conflit de travail, de vacances, etc.

Le travail contre rémunération comprend le travail pour un salaire, un traitement, le taux à la pièce, des pourboires ou une commission, ou contre rémunération en nature, le travail des membres d'un ordre religieux, le service actif dans les Forces armées et le travail occasionnel contre rétribution comme la garde d'enfants et le ménage. Le travail à son compte dans une ferme ou une entreprise ou dans l'exercice d'une profession comprend le travail requis pour exploiter ou mettre sur pied une telle entreprise, peu importe si des biens ont été vendus, des services rendus ou des

bénéfices réalisés, le travail fait comme pigiste ou à contrat, l'exploitation d'une concession de vente et de distribution directe, ainsi que la pêche, la chasse et le piégeage, que ce soit pour réaliser des bénéfices ou pour assurer la subsistance de la famille. Les personnes qui ont travaillé dans une ferme ou une entreprise familiale appartenant à un parent membre du même ménage ou exploitée par celui-ci font partie de la catégorie des personnes occupées, à titre de travailleurs familiaux non rémunérés.

Sur le questionnaire, il est indiqué que les personnes doivent se considérer absentes de leur travail si elles étaient en vacances, malades, en grève, en lock-out, ou si elles étaient absentes pour d'autres raisons. Le Guide accompagnant le questionnaire du recensement propose d'autres raisons, notamment un congé de maternité, le mauvais temps, un incendie, des raisons personnelles ou familiales et, enfin, un congé pour suivre un cours de formation à condition que le recensé reçoive un salaire ou un traitement de son employeur.

3. Chômeurs

Personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le 4 juin 1991 :

a) étaient sans travail, avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler;

b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi;

c) avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines.

Les chômeurs incluent principalement les personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le recensement, étaient sans travail, avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (y compris la semaine de référence) et étaient **prêtes à travailler** pendant la semaine de référence.

Les personnes qui ne travaillaient pas pendant la semaine de référence parce qu'elles avaient été mises à pied, mais prévoyaient reprendre leur emploi, constituent la deuxième composante de la catégorie des chômeurs. Le critère de la disponibilité était appliqué à ces personnes si elles avaient également cherché du travail.

Les personnes qui n'avaient pas travaillé pendant la semaine de référence, mais avaient pris des arrangements précis pour commencer un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines étaient également considérées comme des chômeurs. Comme dans le cas des personnes mises à pied, le critère de la disponibilité a été appliqué uniquement si ces personnes cherchaient du travail.

Certaines personnes ayant déclaré qu'elles ne pourraient pas commencer à travailler au cours de la semaine de référence doivent en fait être considérées comme étant prêtes à travailler (p. ex, des personnes qui avaient déjà un autre emploi ou celles qui ne pouvaient travailler à cause d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, ou pour des raisons personnelles ou familiales). Ces réponses sont interprétées en fonction de la recherche effectuée par la personne et de son intention implicite de trouver un emploi. Une personne est considérée comme n'étant pas en mesure de commencer à travailler, et donc comme ne faisant pas partie de la population active, seulement si elle a répondu «Non, allait à l'école» ou «Non, autres raisons».

4. Inactifs

Personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le recensement, ne voulaient pas ou ne pouvaient pas travailler compte tenu des conditions existant sur le marché du travail. La catégorie des inactifs comprend les personnes qui avaient cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes, mais qui n'étaient pas prêtes à travailler pendant la semaine de référence, de même que les personnes qui n'avaient pas travaillé (y compris celles qui avaient été temporairement mises à pied), n'avaient pas d'emploi auquel elles devaient se présenter au cours des quatre semaines suivant la semaine de référence ni n'avaient cherché de travail pendant cette période. Cette catégorie regroupe principalement les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas de travail, et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité.

En 1991, les questions sur l'activité n'ont pas été posées aux pensionnaires d'un établissement institutionnel; ces derniers sont donc exclus de l'univers de la population active et du chiffre de la population de 15 ans et plus.

III. Collecte des données et couverture

Collecte des données et couverture (généralités)

Dans le cadre du recensement de 1991, des données ont été recueillies auprès de plus de 11 millions de ménages, tant au Canada qu'à l'étranger. La méthode de collecte des données a consisté à livrer et à récupérer environ 11 500 000 questionnaires. Ces questionnaires ont ensuite été soumis à un contrôle (sur le terrain) visant à s'assurer qu'ils avaient été remplis correctement par tous les Canadiens du pays. Cette étape a nécessité le recours à environ 40 000 personnes chargées de remplir toute une gamme de tâches, allant de la cartographie aux activités postcensitaires.

1. Méthodes de collecte des données

Deux **méthodes de collecte** ont été utilisées dans le cadre du recensement de 1991 : l'**autodénombrement** et le **recensement par interview**. Dans les **secteurs d'autodénombrement** (qui comptent environ 98 % des ménages), un questionnaire (formule 2A ou 2B) a été livré à chaque ménage avant le jour du recensement (4 juin). Un membre du ménage devait remplir le questionnaire le jour du recensement, puis le retourner par la poste dans une enveloppe pré-adressée. En 1991, les questions sur l'activité figuraient sur le questionnaire complet (formule 2B), qui a été distribué à un ménage sur cinq (soit un échantillon comprenant 20 % des ménages) au Canada. De plus, les fonctionnaires et les membres de Forces armées en poste à l'étranger ont reçu le questionnaire de dénombrement outre-mer (formule 2C), qui renfermait aussi les questions sur l'activité. Les personnes demeurant dans un logement collectif non institutionnel, comme les hôtels, les motels et les maisons de chambres, ont été dénombrées au moyen du questionnaire individuel de recensement (formule 3), où figuraient également les questions sur l'activité. **Par conséquent, pour toutes ces personnes, la semaine de référence pour les questions sur l'activité était la dernière semaine de mai 1991.**

En 1991, moins de 2 % des ménages ont été dénombrés par un **intervieweur** : le recenseur remplissait un questionnaire complet (formule 2D) dans le cadre d'une interview sur place. (Toutes les personnes dénombrées dans le cadre d'une interview devaient répondre aux questions sur l'activité.) Cette méthode a été utilisée pour dénombrer chaque ménage dans les régions éloignées ou septentrionales, ainsi que dans les réserves indiennes et les établissements indiens où il est peu pratique d'avoir recours au retour par la poste étant donné que le service postal n'est pas assuré de façon régulière. Certaines régions éloignées ont été dénombrées dès le mois de mars 1991, alors que dans d'autres régions, le recensement n'a pas été réalisé avant la dernière semaine de juin 1991. Bien qu'en majeure partie les données devaient être recueillies pour tous les citoyens canadiens, les immigrants reçus et les résidents non permanents qui étaient vivants à minuit dans la nuit du 3 au 4 juin 1991, pour le segment de la population dénombrée par interview dans le cadre du recensement de 1991, **la période (semaine) de référence pour les questions sur l'activité n'a pas été la dernière semaine de mai 1991, mais plutôt la semaine ayant précédé le jour où le recenseur a interviewé le répondant.**

Les questions sur l'activité figurant sur les questionnaires du recensement de 1991 (formules 2B, 2C, 2D et 3) n'ont pas été posées aux pensionnaires d'un établissement institutionnel ni aux personnes de 14 ans ou moins.

2. Échantillonnage

Certaines questions du recensement sont posées à tous les résidents canadiens, mais la plupart des données, y compris celles sur l'activité, sont obtenues auprès d'un échantillon constitué d'un ménage sur cinq. L'information recueillie auprès de ces ménages est «pondérée» afin de permettre la production d'estimations pour l'ensemble de la population. Dans le cadre du recensement de 1991, une méthode appelée «Procédure d'estimation généralisée par les moindres carrés» a été utilisée pour pondérer les données.

3. Contrôle et suivi

Après avoir été livrés et récupérés, les questionnaires du recensement de 1991 ayant été remplis ont été soumis à un «contrôle sur le terrain». Au cours de cette étape, si on constatait qu'un membre du ménage n'avait pas répondu

à une question obligatoire, ou à plus de cinq questions ou sous-questions non obligatoires, le recenseur devait effectuer un suivi. Si le recensé n'avait pas répondu aux questions sur l'activité (questions 30 à 35), le recenseur devait aussi assurer un suivi. Ce dernier tentait d'abord de joindre le répondant par téléphone. S'il ne parvenait pas à obtenir les données requises de cette façon, il devait alors effectuer une interview sur place. Il convient de prendre note que les recenseurs locaux n'avaient pas à évaluer la pertinence ou la cohérence des réponses sur le questionnaire. Ces procédures de suivi obligatoire visaient l'obtention de réponses plus complètes aux questions sur l'activité.

4. Couverture

Les répondants devaient satisfaire à l'un des critères d'admissibilité suivants :

- être un citoyen canadien ou un immigrant reçu se trouvant au Canada le jour du recensement;
- être un citoyen canadien ou un immigrant reçu se trouvant à l'extérieur du Canada le jour du recensement, mais ayant un domicile habituel au Canada (représentants du gouvernement du Canada, membres des Forces armées du Canada et personnes se trouvant à bord de navires marchands ou de navires de ligne, ainsi que les membres de leur famille);
- être un citoyen canadien résidant à l'étranger (corps diplomatique ou militaire).

Pour la première fois, en 1991, le recensement de la population a dénombré les résidents non permanents. Il s'agit :

- des titulaires d'un permis de séjour pour étudiants;
- des titulaires d'un permis de travail;
- des titulaires d'un permis ministériel;
- des revendicateurs du statut de réfugié.

Par contre, les résidents étrangers n'ont pas été dénombrés et sont donc exclus de la couverture du recensement. Il s'agit :

- des représentants du gouvernement d'un autre pays, ainsi que les membres de leur famille;
- des membres des Forces armées d'un autre pays, ainsi que les membres de leur famille;
- des résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement.

5. Études spéciales sur la couverture

Comme il est pour ainsi dire impossible d'obtenir une couverture complète (100 %) dans le cadre d'une enquête d'une telle envergure, les données recueillies sont soumises à un certain nombre de vérifications. Ces études visent à mesurer l'ampleur des erreurs de couverture qui se produisent lorsque des logements ou des personnes sont oubliés, incorrectement dénombrés ou comptés deux fois. Parmi ces études, mentionnons la **vérification des logements inoccupés**, l'**étude sur les résidents temporaires**, la **contre-vérification des dossiers** et l'**étude sur le surdénombrement**.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des mesures prises pour améliorer la couverture du recensement de 1991, des études spéciales sur la couverture et d'autres aspects de la collecte des données et de la couverture, le lecteur est invité à consulter ***Le recensement de 1991 en bref*** (n° 92-305F au catalogue) ou le Rapport technique du recensement de 1991 portant sur la ***couverture*** (n° 92-341F au catalogue).

IV. Assimilation des données

L'assimilation des données est l'étape du dépouillement au cours de laquelle les réponses fournies sur les questionnaires du recensement sont contrôlées, codées et saisies. Ce processus prévoit également la transformation des réponses en données lisibles par machine. Les quatre principales composantes de l'assimilation des données sont :

- le dépouillement au bureau régional;
- l'entrée directe des données;
- le dépouillement au bureau central;
- le codage automatisé.

1. Dépouillement au bureau régional (DBR)

À cette étape, le personnel du DBR doit s'assurer que les renseignements figurant sur les questionnaires se prêtent à l'introduction par clavier dans l'ordinateur. Cette opération, qui emploie environ 2 000 personnes, est effectuée dans les centres de dépouillement régionaux de Revenu Canada, Impôt (RCI) à St. John's, Jonquière, Shawinigan, Sudbury, Winnipeg et Surrey. À Ottawa, elle est réalisée au bureau central de Statistique Canada. Lors du recensement de 1991, le dépouillement au bureau régional s'est déroulé de juillet à novembre 1991.

Le DBR comporte les opérations décrites ci-après.

a) Réception et préparation des documents

Lorsque les questionnaires remplis parviennent aux centres de dépouillement régionaux, ils sont enregistrés, comptés et préparés en vue de l'entrée des données. La préparation des documents consiste notamment à vérifier la cohérence des renseignements fournis sur les questionnaires et sur le Registre des visites (par exemple, si le nombre de membres du ménage est le même sur les deux documents). Les vérifications de la lisibilité, ou activités de pré-traitement, permettent de s'assurer que les documents se prêtent bien à l'introduction des données dans l'ordinateur.

En ce qui touche les vérifications de la lisibilité (pré-traitement) pour les questions sur l'activité, les utilisateurs doivent prendre note que dans le cadre du recensement de 1986, les questions sur le nombre d'heures travaillées au cours de la semaine de référence et le nombre de semaines travaillées en 1985 ont été soumises au pré-traitement avant l'entrée des données. Ce pré-traitement consistait notamment à arrondir les fractions ou à supprimer les valeurs décimales, ainsi qu'à coder les réponses écrites pour lesquelles il existait une case-réponse appropriée. Lors du recensement de 1991, ces mesures de pré-traitement n'ont pas été prises[1]. Il en est résulté une hausse importante, entre 1986 et 1991, du nombre de réponses invalides pour ces deux questions.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'augmentation du nombre de réponses invalides entre les recensements de 1986 et de 1991, se reporter au chapitre VI, Évaluation des données.

b) Contre-vérification des dossiers

Un échantillon de personnes est sélectionné à partir des dossiers du recensement de 1986 et de sources externes, puis on cherche les documents du recensement de 1991 pour ces mêmes personnes. Si l'on trouve les documents en question, les caractéristiques recueillies en 1991 sont notées et communiquées au bureau central. Si l'on ne parvient pas à trouver les documents, on procède à un dépistage afin de déterminer si ces personnes ont été dénombrées ailleurs au Canada ou si elles ont été oubliées. Les résultats de ces recherches sont ensuite codés et saisis, puis le fichier est acheminé au projet de la qualité des données en vue de la pondération et de la production d'estimations du sous-dénombrement.

[1] Cependant, en 1991, le manuel des spécifications pour l'entrée directe des données indiquait au personnel d'invalider les réponses plus longues que la zone de saisie prévue pour la question, soit trois caractères pour la question sur le nombre d'heures travaillées au cours de la semaine de référence, et deux caractères pour la question sur le nombre de semaines travaillées en 1990.

c) Codage des variables économiques

Les réponses écrites fournies à certaines questions sur l'activité figurant dans le questionnaire complet sont converties en codes numériques se prêtant à l'entrée directe des données. Cette activité comporte en fait trois tâches :

- effectuer un contrôle visant à déterminer si le répondant a travaillé à un moment quelconque entre le 1er janvier 1990 et le 4 juin 1991 (pour déterminer si les questions sur l'industrie, le lieu de travail et la profession doivent être codées);
- convertir en codes numériques les réponses aux questions sur l'industrie, la profession et le lieu de travail;
- contrôler les questions sur la catégorie de travailleurs.

Outre les contrôles servant à déterminer si le répondant a travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier 1990, on effectue un contrôle manuel de la question 35 (quand le répondant a travaillé pour la dernière fois) si les réponses aux autres questions sur l'activité indiquent que le recensé était à la retraite depuis le 1er janvier 1990. Le cas échéant, le cercle «Avant 1990» est coché et les autres réponses fournies par le recensé aux questions sur l'activité (p. ex., profession, industrie) sont biffées.

Les surveillants et les conseillers en codage doivent corriger toutes les divergences dans le codage avant que les questionnaires recueillis dans un secteur de dénombrement (SD) puissent passer à l'étape suivante. Ils doivent parfois consulter d'autres sources, notamment les répertoires des villes ou des membres du personnel spécialisé au bureau central.

Afin de vérifier la qualité des opérations de codage des variables économiques, on soumet de nouveau un échantillon de questionnaires prélevés dans chaque SD à toutes les étapes du codage des variables économiques (à l'exception du contrôle des questions 41 et 42 sur la catégorie de travailleurs). Si l'on découvre que le nombre d'erreurs de codage est excessif, tous les questionnaires pour l'ensemble du SD sont rejetés et renvoyés pour être codés de nouveau.

d) Dépouillement

Les questionnaires sont ensuite transférés en unités de travail en vue de l'entrée directe des données dans les centres de dépouillement régionaux de Revenu Canada, Impôt (RCI); de là, ils sont envoyés à Statistique Canada, à Ottawa, en vue du dépouillement au bureau central.

2. Entrée directe des données (EDD)

Revenu Canada, Impôt (RCI) se charge de l'entrée des données pour le compte de Statistique Canada. Les données figurant sur les questionnaires sont introduites par clavier dans sept (7) centres régionaux de RCI, avant d'être transmises au bureau central de RCI à Ottawa puis stockées sur des cartouches magnétiques. Pour cette opération, on fait appel à environ 1 500 personnes ayant prêté le serment de discrétion en vertu de la Loi sur la statistique.

3. Dépouillement au bureau central (DBC)

Le dépouillement au bureau central a consisté en une combinaison d'opérations automatisées et manuelles incluant les contrôles structurels des données du recensement et le dépouillement des questionnaires spéciaux ayant été remplis, par exemple, par les Canadiens dénombrés à l'extérieur du Canada, les résidents temporaires et les personnes à bord de navires marchands ou de navires de guerre. Le personnel du DBR a dépouillé également les documents spéciaux relatifs aux études sur la couverture comme la **contre-vérification des dossiers**, la **vérification des logements inoccupés** et l'**étude sur le surdénombrement**. Le personnel du DBR était en outre responsable de la production des chiffres provisoires et définitifs de la population et des logements, ainsi que du microfilmage des questionnaires du recensement aux fins d'archivage. Environ 150 personnes participaient à cette opération, qui était réalisée au bureau central de Statistique Canada à Ottawa.

Les utilisateurs doivent prendre note qu'il n'y a **aucune manipulation** des réponses aux questions sur l'activité à l'étape du dépouillement au bureau central. Toutes les réponses sont laissées telles quelles.

4. Codage automatisé (CA)

Le codage automatisé constitue la dernière étape de la phase du dépouillement de l'assimilation des données.

L'opération de codage automatisé consiste à convertir en codes numériques les réponses écrites fournies aux questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance d'autres langues, le statut d'Indien inscrit, le lieu de naissance, l'origine ethnique, le principal domaine d'études, la religion ainsi que le lieu de résidence un an et cinq ans auparavant.

Les réponses sont appariées avec un fichier de référence automatisé/classification renfermant une série de mots ou de syntagmes afin d'obtenir les codes numériques correspondants. On effectue une analyse pour chaque variable afin de s'assurer que les objectifs ont été atteints en ce qui touche la qualité des données avant d'envoyer les enregistrements au contrôle et à l'imputation.

Les variables relatives à l'activité sont exclues de l'opération du codage automatisé.

V. Contrôle et imputation

À l'étape du contrôle et de l'imputation, les divergences, incohérences et réponses manquantes sont repérées et corrigées. On produit ainsi l'ensemble définitif de données «épurées» utilisables (exemptes de réponses invalides, incohérentes ou manquantes), soit la base de données unique qui fournira les renseignements les plus détaillés qui soient sur la population du Canada et ses caractéristiques, de l'échelle du quartier à celle du pays.

Les erreurs repérées à cette étape peuvent découler du fait que les répondants ont répondu erronément ou de façon incomplète à une question, ou elles peuvent avoir été commises au moment du codage et de la saisie des données. Une fois les erreurs repérées, on impute des valeurs pour les données manquantes ou incomplètes. L'imputation, qui consiste à corriger les erreurs, est effectuée selon la méthode «déterministe» ou selon la méthode «hot deck». Dans le cas de l'imputation déterministe, on corrige les erreurs en inférant une valeur à partir des réponses à d'autres questions. Selon la méthode «hot deck», on sélectionne un enregistrement qui présente un certain nombre de caractéristiques en commun avec l'enregistrement erroné, puis on impute le renseignement manquant à partir de cet enregistrement «donneur».

Deux systèmes automatisés sont utilisés pour contrôler et imputer les données du recensement.

- **CANEDIT**

  Ce système sert à corriger les données démographiques intégrales relatives à l'âge, le sexe, le lien avec la Personne 1 et l'état matrimonial, ainsi que les données-échantillon (formule 2B) sur l'activité.

- **SPIDER (System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements)**

  Le système SPIDER a été mis au point pour le recensement de 1981, afin de traiter les variables codées plus complexes et les valeurs absolues telles que le revenu. La plupart des questions posées à 20 % de la population sont traitées au moyen de ce système.

1. Contrôle et imputation des données sur l'activité du recensement de 1991

Les données sur l'activité du recensement de 1991 sont soumises à cinq modules de contrôle et d'imputation, après l'entrée directe des données. Dans le cadre des deux premiers modules de traitement, des variables sont calculées, avant l'imputation, pour chacune des questions sur l'activité; deux variables additionnelles, soit les variables relatives à la catégorie de travailleurs, sont également calculées avant l'imputation. Les cas de réponses multiples aux questions 30 à 35 et 41 à 44 sur l'activité, la catégorie de travailleurs et le travail en 1990 sont réglés; de plus, la valeur «sans objet» est attribuée à certains répondants n'ayant pas suivi les instructions «passez à» pour les questions 30, 33 et 43 sur le questionnaire complet. (Une attribution n'est faite que pour la valeur non imputée.)

L'un des deux modules de traitement préalables à l'imputation comporte également une «correction» pour les répondants âgés (plus de 65 ans) ayant travaillé pour la dernière fois avant le 1er janvier 1990, n'ayant pas touché de revenu d'emploi en 1990 et n'ayant pas suivi les instructions «passez à» à la question 35 (date du dernier travail). Les deux premiers modules de traitement des variables relatives à l'activité font appel aux tables de décision du système SPIDER. Les variables calculées au moyen de ces deux modules de traitement sont utilisées comme intrants pour le module de traitement suivant, soit le module CANEDITB.

Dans le cadre du module CANEDITB, les non-réponses, les réponses invalides et les incohérences entre les différentes données sur l'activité sont éliminées. De plus, dans le module CANEDITB, des valeurs «sans objet» sont attribuées pour tous les autres cas où les personnes n'ont pas suivi les instructions «passez à» sur le questionnaire. Des variables imputées définitives associées à des réponses corrigées et exemptes de conflit sont calculées au moyen du module CANEDITB. Dans le cadre des deux derniers modules relatifs à l'activité, les variables LFTAG (activité selon les concepts du recensement de 1991), LF71 (activité selon les concepts du recensement de 1971) et WORKACT (travail en 1990) sont calculées. Ces deux modules comportent également trois «corrections» : la première s'applique à la variable relative aux semaines travaillées en 1990 pour les professeurs des niveaux primaire et secondaire, la deuxième sert à rectifier les cas où la question 31 (absence du travail ou de l'entreprise pendant la semaine de référence) a été mal interprétée par le répondant et la troisième s'applique aux religieuses et aux frères de plus de 65 ans n'ayant pas déclaré de revenu d'emploi en 1990 (et qui ont été inclus dans la catégorie des «inactifs»). Des «corrections» similaires ont été apportées en 1986 (et, dans le cas des semaines travaillées, en 1981

aussi). Les deux derniers modules de traitement de variables relatives à l'activité font appel aux tables de décision logique du système SPIDER.

2. Résolution des cas de réponses multiples

La présente section fournit des renseignements supplémentaires sur la résolution des cas de réponses multiples, à laquelle on s'emploie au cours des étapes du processus de contrôle et d'imputation préalables à l'imputation. Voici les priorités ayant été établies en ce qui touche la résolution des cas de réponses multiples fournies par les répondants aux questions sur l'activité.

Question 30. Heures travaillées

La priorité est donnée au nombre d'heures indiqué plutôt qu'à la réponse «Aucune», lorsque les deux réponses sont fournies.

Question 31. Absence du travail

La priorité va à «Mise à pied», puis à «En vacances, malade, en grève, etc.», et finalement à «Non».

Question 32. Début d'un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines

La réponse «Oui» a la priorité sur la réponse «Non».

Question 33. Recherche d'un emploi

La réponse «Du travail à plein temps» a la priorité sur la réponse «Du travail à temps partiel»; la réponse «Non» est la moins prioritaire.

Question 34. Personne prête à travailler

Les réponses prioritaires, par ordre décroissant, sont les suivantes : «Allait à l'école», «Autres raisons», «Avait déjà un emploi», «Temporairement malade», «Raisons personnelles ou familiales» et «Prête à accepter du travail».

Question 35. Date du dernier travail

La réponse «En 1991» a la priorité, suivie de «En 1990», «Avant 1990» et finalement «Jamais travaillé».

Comme le montre le tableau 5.1, la fréquence des réponses multiples est très faible pour les questions sur l'activité du recensement de 1991. Elle varie entre approximativement 0,11 % pour la question 32 (début d'un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines) et approximativement 2,44 % pour la question 30 (heures travaillées pendant la semaine de référence).

Tableau 5.1 Fréquence des réponses multiples, questions sur l'activité, Canada et régions, recensement de 1991

	Canada	Est	Québec	Ontario	Ouest	À l'étranger
	% de réponses multiples					
Q. 30	2.44	1.63	1.97	2.88	2.54	2.21
Q. 31	0.21	0.06	0.08	0.32	0.25	0.18
Q. 32	0.11	0.02	0.03	0.15	0.14	0.12
Q. 33	0.39	0.26	0.25	0.50	0.40	0.20
Q. 34	0.60	0.21	0.27	0.84	0.67	0.66
Q. 35	1.01	0.39	0.57	1.35	1.15	0.72

Source : Totalisations d'évaluation des données du recensement de 1991

3. CANEDITB

La section ci-après fournit des renseignements supplémentaires sur le module CANEDITB ayant été utilisé lors du recensement de 1991 pour traiter les variables relatives à l'activité. À la première étape de l'opération, les conditions ne devant pas exister dans les données définitives sont précisées. Les spécifications pour l'ensemble de ces situations problématiques sont groupées sous forme de **règles de résolution des conflits.**

Ces règles sont classées dans trois hiérarchies. Une fois que le traitement dans la hiérarchie I est terminé, il est impossible de modifier les valeurs attribuées aux variables ayant fait l'objet de ce premier ensemble de règles. De même, les attributions faites dans la hiérarchie II ne peuvent être modifiées au cours du traitement final dans la hiérarchie III.

Chacune des réponses fournies par les recensés est comparée à cet ensemble de règles de résolution des conflits. Si une réponse présente au moins une des situations décrites dans ces règles, l'enregistrement est signalé au moyen d'un drapeau en vue de l'imputation. Si aucun conflit n'est relevé dans les réponses, les données sont acceptées telles quelles.

Lorsque des enregistrements sont marqués d'un drapeau, l'imputation est effectuée selon la méthode «hot deck». Cette méthode fait appel à des enregistrements exempts de conflit ayant été traités juste avant l'enregistrement soumis à l'imputation. Lorsqu'une imputation est nécessaire, on cherche un «donneur» parmi ces enregistrements exempts de conflit. Un donneur est un enregistrement ne comportant pas de conflit, dont certaines zones pertinentes sont identiques à celles de l'enregistrement faisant l'objet de l'imputation. Les critères d'appariement sont notamment l'âge, le sexe, la scolarité, le type de logement et l'appartenance à la population autochtone. Les enregistrements sont groupés en 17 strates spécifiques. Il faut obligatoirement que l'enregistrement donneur et l'enregistrement imputé proviennent de la même strate.

Une étude a démontré que, si l'on ne tient pas compte des corrections apportées aux réponses fournies parce que les instructions «passez à» n'ont pas été suivies, lesquelles ont nécessité l'attribution de la valeur «sans objet», la distribution de chacune des variables relatives à l'activité a très peu varié avant et après l'imputation. Les utilisateurs doivent prendre note que certaines des questions sur l'activité, particulièrement les questions 31, 32, 33 et 34, affichent un niveau élevé de surdéclaration, résultant du fait que des répondants ont fourni des réponses à ces questions alors qu'ils auraient dû les sauter parce qu'ils n'avaient pas à y répondre. (Ces personnes ont indiqué qu'elles avaient travaillé une heure ou plus pendant la semaine de référence à la question 30 et devaient passer à la question 36, ou elles ont indiqué avoir cherché un travail au cours des quatre semaines précédentes à la question 33 et n'ont pas sauté la question 34 comme elles devaient le faire.) Cependant, ces erreurs de réponse ont été aisément corrigées dans le module CANEDITB. De plus, on envisage, pour le recensement de 1996, d'apporter des modifications à la question sur les heures travaillées pendant la semaine de référence afin d'éliminer ce problème ou d'en réduire l'ampleur.

4. Calcul de la variable Activité : Activité selon les concepts du recensement de 1991

Une fois le processus d'imputation terminé, les réponses aux questions sur l'activité, maintenant corrigées et exemptes de conflits, servent à calculer la variable Activité. On a élaboré un système de priorités afin de classer les personnes dans les catégories «personnes occupées», «chômeurs» et «inactifs». Essentiellement, ce système fonctionne de la façon suivante : la priorité la plus élevée est donnée à une réponse affirmative à la question sur les heures travaillées durant la semaine de référence. Les personnes ayant indiqué avoir travaillé une heure ou plus pendant la semaine de référence, ainsi que celles ayant indiqué avoir un emploi dont elles étaient absentes, sont classées parmi les personnes occupées.

Ensuite, les personnes qui étaient mises à pied temporairement ou qui devaient se présenter à un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines, ainsi que les personnes qui avaient cherché un travail au cours des quatre dernières semaines et qui étaient prêtes à accepter du travail, sont classées dans la catégorie des chômeurs. Toutes les autres personnes sont classées dans la catégorie des inactifs[2].

[2] Dans le cadre du recensement de 1991, les personnes qui avaient fréquenté à plein temps une école primaire ou secondaire à un moment quelconque depuis septembre 1990 et qui avaient cherché du travail à plein temps au cours des quatre semaines ayant précédé le recensement, ou qui n'avaient pas cherché du travail, mais qui étaient mises à pied temporairement ou devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes, étaient également considérées comme n'étant pas prêtes à travailler, c'est-à-dire comme étant inactives.

Dans l'ensemble, la population de 15 ans et plus est répartie dans les 21 catégories ci-après.

Personnes occupées

1. A travaillé durant la semaine de référence – Forces armées
2. A travaillé durant la semaine de référence – Population civile
3. Absente du travail durant la semaine de référence – Forces armées
4. Absente du travail durant la semaine de référence – Population civile

Chômeurs

5. Expérimenté – Mise à pied temporaire – N'a pas cherché d'emploi
6. Expérimenté – Mise à pied temporaire – A cherché un emploi à plein temps
7. Expérimenté – Mise à pied temporaire – A cherché un emploi à temps partiel
8. Expérimenté – Début d'un nouvel emploi – N'a pas cherché d'emploi
9. Expérimenté – Début d'un nouvel emploi – A cherché un emploi à plein temps
10. Expérimenté – Début d'un nouvel emploi – A cherché un emploi à temps partiel
11. Inexpérimenté – Début d'un nouvel emploi – N'a pas cherché d'emploi
12. Inexpérimenté – Début d'un nouvel emploi – A cherché un emploi à plein temps
13. Inexpérimenté – Début d'un nouvel emploi – A cherché un emploi à temps partiel
14. Expérimenté – A cherché un emploi – A cherché un emploi à plein temps
15. Expérimenté – A cherché un emploi – A cherché un emploi à temps partiel
16. Inexpérimenté – A cherché un emploi – A cherché un emploi à plein temps
17. Inexpérimenté – A cherché un emploi – A cherché un emploi à temps partiel

Inactifs

18. A travaillé pour la dernière fois en 1991
19. A travaillé pour la dernière fois en 1990
20. A travaillé pour la dernière fois avant 1990
21. N'a jamais travaillé

Les chômeurs «expérimentés» regroupent les personnes qui étaient en chômage au cours de la semaine de référence du recensement (la semaine ayant précédé le dénombrement) et qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1[er] janvier 1990. Par chômeurs «inexpérimentés», on entend les personnes qui étaient en chômage au cours de la semaine de référence du recensement et qui n'avaient pas travaillé depuis le 1[er] janvier 1990.

5. Calcul de la variable Activité : Activité selon les concepts du recensement de 1971

Une fois le processus d'imputation terminé, les réponses aux questions sur l'activité, maintenant corrigées et exemptes de conflit, servent également à calculer la variable Activité selon les concepts du recensement de 1971. De cette façon, il est possible d'extraire de la base du recensement de 1991 des données sur l'activité qui sont directement comparables avec les données du recensement de 1971. Cette variable est donc particulièrement utile aux utilisateurs désireux d'analyser et de comparer des données historiques sur l'activité remontant au recensement de 1971.

Comme le montre l'**annexe A**, les questions posées lors du recensement de 1971 étaient différentes et moins nombreuses; de plus, les concepts du recensement relatifs à l'activité ont changé quelque peu depuis 1971. Fait important à noter pour les utilisateurs, les pensionnaires d'un établissement institutionnel étaient classés parmi les «inactifs» en 1971 et en 1976. Depuis le recensement de 1981, ces personnes n'ont plus à répondre aux questions

sur la population active, ou sont complètement exclues de la population totale de 15 ans et plus pour laquelle des données sur l'activité sont recueillies.

De plus, en 1971, la catégorie des **«personnes occupées»** était constituée de trois groupes de personnes :

- les personnes **ayant travaillé contre rémunération ou pour réaliser un bénéfice** au cours de la semaine de référence;
- les personnes **ayant travaillé directement, sans rémunération, dans une ferme ou une entreprise familiale** au cours de la semaine de référence[3];
- les personnes ayant un emploi, mais **n'ayant pas travaillé (étant absentes)** au cours de la semaine de référence.

En 1971, la catégorie des **«chômeurs»** comprenait deux groupes de personnes:

- les personnes **ayant cherché du travail** au cours de la semaine de référence;
- les personnes **qui étaient mises à pied temporairement** au cours de la semaine de référence.

Pour en savoir plus sur ces différences et toutes les autres différences touchant les questions posées, les concepts, les définitions ou les méthodes de traitement des données utilisés lors des recensements de 1971 et de 1991, le lecteur est invité à se reporter au chapitre VII – Comparabilité historique du présent document.

3 Il ne faut pas confondre ce genre de travail avec le «travail non rémunéré» effectué à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage par des membres du ménage pour lequel aucune rémunération n'est perçue, comme préparer les repas, faire des travaux de jardinage ou des travaux d'entretien ou de réparation de la maison, prendre soin des enfants, fournir des soins ou de l'aide à des personnes âgées ou à des personnes ayant une incapacité ou encore faire du bénévolat.

VI. Évaluation des données

Tout au long des différentes opérations du recensement, des mesures ont été prises afin d'obtenir des résultats de qualité supérieure. Des normes de qualité rigoureuses ont été établies pour la collecte et le traitement des données; de plus, les responsables du Programme d'information publique ont aidé à réduire la non-réponse au minimum. Un Programme d'évaluation de la qualité des données a été mis sur pied afin de fournir aux utilisateurs de l'information sur la qualité des données du recensement.

Bien que des efforts considérables aient été déployés tout au long du processus pour garantir des normes élevées de qualité, il reste que les données du recensement peuvent être légèrement inexactes. Les utilisateurs désireux d'évaluer l'utilité de ces données pour atteindre leurs objectifs et de comprendre les risques qu'il peut y avoir à tirer des conclusions de ces données ou à fonder des décisions sur celles-ci doivent être au fait de leurs inexactitudes et en mesure d'apprécier leur origine ou leur composition.

Des erreurs peuvent se produire à presque toutes les étapes du recensement, de la préparation des documents à la collecte des données, ainsi qu'aux différentes phases du dépouillement. Certaines erreurs surviennent de façon aléatoire et ont tendance à s'annuler mutuellement lorsque les réponses fournies par les divers répondants sont agrégées pour un groupe assez important. Lorsqu'il s'agit d'erreurs de ce type, plus le groupe est grand, plus l'estimation correspondante est précise; il importe donc de se montrer prudent lorsqu'on utilise des estimations établies à partir de petits groupes agrégés de réponses. En revanche, certaines erreurs se produisent de façon plus systématique et peuvent donc être plus graves que les erreurs aléatoires pour les utilisateurs de données.

Les principales erreurs dont sont entachées les données du recensement sont, en général, les erreurs de couverture, les erreurs dues à la non-réponse, les erreurs de réponse, les erreurs de dépouillement et les erreurs d'échantillonnage[4].

Le dénombrement des **résidents non permanents**, qui a été effectué pour la première fois lors du recensement de 1991, a eu une forte incidence sur les chiffres de la population active, tant sur le plan de la comparabilité avec les estimations de l'Enquête sur la population active (mensuelle) que sur le plan de la comparabilité historique. Dans le cadre et de l'Enquête sur la population active et des recensements précédents, ces personnes ne faisaient pas partie de la population cible dénombrée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les résidents non permanents, se reporter au chapitre III – Collecte des données et couverture.

A. Comparaison des données du recensement de 1991 avec celles de l'Enquête sur la population active

Afin d'évaluer la qualité des données sur l'activité provenant du recensement de 1991, avant leur diffusion auprès du public, on a comparé ces données avec les données de l'Enquête sur la population active dans le cadre du processus d'attestation des données[5]. L'Enquête sur la population active (mensuelle) menée par Statistique Canada permet d'établir et de fournir aux utilisateurs des estimations mensuelles de l'emploi et du chômage. Comme le recensement vise à recueillir des données de nature très diverse (portant sur de nombreux sujets différents), des facteurs tels que les coûts, l'espace disponible et le fardeau du répondant exercent une influence prépondérante sur le genre et le nombre de questions posées. Étant donné la grande taille de l'échantillon du recensement, il est possible de produire des totalisations croisées très détaillées avec des variables sociales, économiques et démographiques, ainsi que des variables relatives à la population, aux ménages, aux logements et aux familles; ces totalisations sont précises pour de très petites régions géographiques et sont plus fiables (erreur d'échantillonnage plus faible) que les totalisations qu'il serait possible d'obtenir au moyen d'enquêtes de moindre envergure. L'Enquête sur la population active (mensuelle) offre toutefois l'avantage de comporter davantage de questions permettant d'établir des estimations de l'activité; son principal objectif est de calculer des estimations mensuelles de l'activité.

4 Pour obtenir des renseignements généraux supplémentaires sur les types d'erreur susceptibles d'entacher les données du recensement, le lecteur est invité à consulter Le recensement de 1991 en bref (nº 92-305F au catalogue).

5 Des comparaisons ont été faites non seulement avec les données sur l'activité tirées de l'Enquête sur la population active (mensuelle), mais aussi avec les données des recensements antérieurs afin d'évaluer la qualité des données du recensement de 1991 (se reporter au chapitre VII – Comparabilité historique). Avant l'analyse de la qualité des données, le personnel spécialisé a en outre contrôlé et évalué chacun des modules de contrôle et d'imputation des données sur l'activité (qui sont décrits au chapitre V).

Les concepts, les définitions et la formulation des questions utilisés dans le cadre du recensement et de l'Enquête sur la population active sont similaires. Les utilisateurs doivent toutefois savoir qu'il existe certaines différences. De plus, des différences sont observables en ce qui touche les populations cibles, les méthodes de dénombrement, la taille des échantillons, les systèmes de pondération et les périodes de référence.

Dans les paragraphes ci-après, le lecteur trouvera un résumé des définitions utilisées dans le cadre de l'Enquête sur la population active, ainsi que des principales différences sur le plan méthodologique et conceptuel entre le recensement et l'enquête. Cette information est destinée à servir de toile de fond aux comparaisons de données qui sont présentées dans ce chapitre. Le lecteur doit prendre note que, bien qu'il soit possible de contrôler ou de supprimer certaines différences existant entre ces deux sources de données, on ne peut pas toutes les éliminer; il faut donc s'attendre à observer certaines différences, notamment dans les estimations du chômage.

B. Définitions de l'Enquête sur la population active

Population active

La population active se compose des personnes, au sein de la population civile de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'établissements institutionnels, qui étaient occupées ou en chômage au cours de la semaine de référence.

Personnes occupées

Les personnes occupées sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

a) ont fait un travail[6] quelconque;

b) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes :

- maladie ou incapacité;
- obligations personnelles ou familiales;
- mauvais temps;
- conflit de travail;
- vacances;
- autre raison non susmentionnée (à l'exclusion des personnes mises à pied et des personnes prévoyant commencer à travailler à une date ultérieure déterminée).

Chômeurs

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

a) étaient sans travail, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines (période se terminant à la fin de la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler[7];

b) n'avaient pas cherché activement du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied[8] et étaient prêtes à travailler;

c) n'avaient pas cherché activement du travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à occuper un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

6 Par travail, on entend tout travail effectué contre rémunération ou pour réaliser un bénéfice, c'est-à-dire un travail rémunéré effectué pour un employeur ou pour son propre compte. Il peut également s'agir d'un travail familial non rémunéré, défini comme étant un travail non rémunéré consistant à effectuer des tâches liées directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.

7 Les personnes répondant aux critères suivants sont considérées comme étant prêtes à travailler :

a) les étudiants à plein temps ayant cherché du travail à temps partiel qui remplissent également la condition b) ci-après (Nota : Les étudiants à plein temps ayant cherché du travail à plein temps sont considérés comme n'étant pas prêts à travailler au cours de la semaine de référence.);

b) les personnes ayant déclaré qu'il n'y avait pas de raison pour laquelle elles n'auraient pas pu commencer à travailler au cours de la semaine de référence, ou qu'elles n'auraient pas pu commencer à travailler parce qu'elles étaient malades ou souffraient d'une incapacité, parce qu'elles avaient des obligations personnelles ou familiales ou parce qu'elles occupaient déjà un emploi.

8 Les personnes sont considérées comme ayant été mises à pied uniquement si elles s'attendent à reprendre leur emploi.

Inactifs

Les inactifs sont les personnes qui, au sein de la population civile de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'établissements institutionnels, n'étaient ni occupées ni en chômage au cours de la semaine de référence.

C. Principales différences entre le recensement et l'Enquête sur la population active

1. Différence dans la détermination de la situation vis-à-vis de l'activité et dans l'utilisation des données sur la fréquentation scolaire

Au cours des dix dernières années, des efforts ont été déployés afin de faire en sorte que la définition de la population active utilisée dans le cadre du recensement corresponde le plus possible à celle qui est employée aux fins de l'Enquête sur la population active. La plupart des modifications apportées au libellé des questions visaient cet objectif. Cependant, il existe toujours des différences entre ces deux sources de données quant à la détermination de la situation vis-à-vis de l'activité. Dans le cadre du recensement, la situation vis-à-vis de l'activité est déterminée d'après les réponses à cinq questions, alors qu'une série beaucoup plus longue de questions sur l'activité sont posées aux fins de l'Enquête sur la population active pour calculer les données sur la situation vis-à-vis de l'activité. Les questions figurant sur les questionnaires de l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 sont présentées à l'**annexe B**.

Parmi les différences touchant les questions posées, l'une des plus importantes est la présence, sur le questionnaire de l'Enquête sur la population active, d'une question portant sur la fréquentation scolaire. Cette information sert à déterminer si le répondant est prêt à commencer à travailler. Lors du recensement de 1991, une question sur la fréquentation scolaire (question 27) a été posée. Cette question ne figurait pas sur le questionnaire du recensement de 1986, mais elle figurait sur ceux des recensements de 1981 et de 1976.

Afin d'obtenir la meilleure correspondance possible avec l'enquête, on s'est également servi de la question 27, à des fins de contrôle et d'imputation, pour déterminer si le répondant était prêt à travailler. Les utilisateurs doivent toutefois prendre note du fait que cette question vise avant tout à recueillir des données sur la fréquentation scolaire, et non sur l'activité. Par conséquent, les périodes de référence relatives aux questions sur la fréquentation scolaire du recensement et de l'enquête sont différentes. Comme la période de référence pour la question du recensement sur la fréquentation scolaire correspond aux neuf mois précédents, soit de septembre 1990 à mai 1991, alors qu'il s'agit de la semaine précédente dans le cadre de l'enquête mensuelle, il a été impossible, dans le cadre du recensement, de déterminer si le répondant avait fréquenté l'école la semaine précédente (ou pendant la semaine de référence), contrairement à l'enquête.

Aux fins de l'enquête, les personnes ayant déclaré qu'elles étudiaient à plein temps et qu'elles avaient été mises à pied temporairement ou qu'elles devaient commencer à travailler dans les quatre semaines suivantes, ou qu'elles étudiaient à plein temps et qu'elles cherchaient du travail à plein temps, sont considérées comme étant inactives. Les étudiants à plein temps qui cherchaient du travail à temps partiel sont considérés comme des chômeurs s'ils étaient prêts à travailler.

Dans le cadre du recensement de 1991, seuls les étudiants ayant déclaré avoir fréquenté à temps plein une école primaire ou secondaire au cours des neuf mois précédents et présentant les mêmes caractéristiques (ont cherché du travail à plein temps, ou étaient mis à pied, ou devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes, mais n'avaient pas cherché de travail) étaient considérés comme n'étant pas prêts à travailler, ou inactifs. En revanche, les étudiants ayant déclaré avoir fréquenté à temps plein un établissement d'enseignement postsecondaire au cours des neuf mois précédents ont été classés comme étant prêts à travailler ou non, ou chômeurs, ou inactifs, selon les réponses fournies pour toutes les questions sur l'activité. Pour la grande majorité des étudiants de niveau postsecondaire, l'année scolaire se termine avant la dernière semaine de mai. Par conséquent, dans le cadre du recensement de 1991 (comme dans le cadre de l'enquête), l'information sur la fréquentation scolaire n'était pas importante pour déterminer si les personnes ayant fréquenté récemment un collège ou une université à plein temps étaient prêtes ou non à travailler.

Certains étudiants de niveau primaire ou secondaire ayant «décroché» pendant l'année ou ayant terminé un programme semestriel à un moment quelconque au cours des neuf derniers mois (par exemple, en janvier 1991) auraient toutefois pu être classés différemment dans le cadre du recensement s'ils avaient cherché du travail à plein temps au cours des quatre semaines ayant précédé le recensement, s'ils avaient été mis à pied ou s'ils devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines.

Comme les programmes semestriels d'études secondaires sont de plus en plus courants au Canada et que les taux de décrochage scolaires ne cessent d'augmenter, il se peut que cette décision relative au traitement doive être reconsidérée en vue du recensement de 1996.

2. Périodes de référence

La semaine de référence pour le recensement était la dernière semaine de mai 1991. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, les deux semaines de référence se rapprochant le plus de cette période sont les semaines qui se sont terminées le 18 mai 1991 et le 15 juin 1991. La période allant de la fin mai au début juin est une période d'extrême instabilité sur le marché du travail. Les travailleurs saisonniers entrent sur le marché du travail ou en sortent, selon la profession qu'ils exercent, et nombre d'étudiants cherchent un emploi ou commencent à travailler après avoir terminé leur année scolaire.

Il convient de prendre note qu'il y a eu une différence de deux semaines dans les semaines de référence entre chacune des enquêtes sur la population active de mai et de juin 1991 et le recensement de 1991. Toutefois, en 1981 et en 1986, il y a eu une différence de deux semaines dans les semaines de référence entre l'Enquête sur la population active de mai et le recensement et une différence de trois semaines dans les semaines de référence entre l'Enquête sur la population active de juin et le recensement.

3. Méthodes de dénombrement

L'Enquête sur la population active (mensuelle) est menée par des intervieweurs ayant reçu une formation à cet effet, alors que les questionnaires du recensement de 1991 ont été remplis par la méthode de l'autodénombrement. Il est concevable que, pour certaines questions, la présence d'un intervieweur pouvant expliquer la question au répondant ou demander des éclaircissements sur certains aspects de la réponse fournie par celui-ci ait permis d'obtenir des données plus précises.

4. Taille des échantillons

Les questions sur l'activité figurent sur le questionnaire complet du recensement, qui a été remis à un ménage sur cinq au Canada, ce qui représente environ 5,5 millions de répondants. Les données de l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 ont été recueillies auprès d'un échantillon comptant approximativement 62 000 ménages, soit environ 115 000 répondants.

5. Couverture

L'Enquête sur la population active ne comprend pas les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes demeurant dans les réserves indiennes ou les établissements indiens, ou à l'étranger, ni les membres des Forces armées, alors que toutes ces personnes sont dénombrées dans le cadre du recensement. Cependant, lorsque l'on compare les données du recensement avec celles de l'enquête, les premières sont limitées aux seules régions incluses dans l'enquête. De plus, les données sur le personnel des Forces armées sont exclues.

6. Autres considérations (pondération)

Pour les deux sources de données, différents systèmes ont été utilisés pour pondérer les données recueillies sur les populations-échantillon afin qu'elles représentent l'ensemble de la population. Certaines différences entre les estimations peuvent être attribuées à l'emploi de méthodes différentes. Il convient de prendre note qu'outre le fait que les méthodes de pondération soient différentes, les systèmes de pondération utilisés lors des enquêtes de mai et de juin 1991 sont fondés sur des estimations démographiques annuelles établies à partir des chiffres de population du recensement de 1986. Bien que les estimations de l'enquête soient normalement pondérées de nouveau après chaque recensement et que les estimations mensuelles subséquentes soient fondées sur les facteurs de pondération du dernier recensement, ce processus n'est pas encore complété, et les estimations des enquêtes de mai et de juin 1991 qui figurent dans le présent document ont été établies à partir des données démographiques du recensement de 1986.

L'évaluation des estimations de l'activité selon le recensement de 1991 a révélé que les différences en pourcentage entre les estimations provenant des deux sources en 1991 sont légèrement plus grandes que celles observées en 1986

pour certaines estimations ayant été comparées. Un certain nombre d'études ont été entreprises pour tenter d'expliquer ces différences. On a découvert que les différences entre les estimations provenant des deux sources de données sont plus marquées en 1991 qu'en 1986 pour les deux raisons suivantes : l'utilisation de systèmes de pondération différents et le recours à des mesures spéciales pour dénombrer les résidents non permanents lors du recensement de 1991.

D. Résumé des résultats : Comparaison entre le recensement et l'Enquête sur la population active

Activité selon le sexe

Voici un bref examen des principaux résultats obtenus au chapitre de la qualité des données pour chaque composante de la variable Activité, selon le sexe, pour le Canada et les provinces, en comparaison avec les résultats de l'Enquête sur la population active[9].

Les tableaux de données dont il est question dans la présente section figurent à l'**annexe D**. Les coefficients de variation associés aux estimations de l'Enquête sur la population active de mai et de juin sont également fournis à titre de mesures de l'erreur d'échantillonnage pour les estimations de l'Enquête sur la population active. Ces chiffres sont des mesures statistiques de la variabilité dans l'estimation d'une caractéristique à laquelle on pourrait s'attendre si des échantillons répétés du même type étaient utilisés pour calculer ces estimations. Ils permettent de calculer des niveaux de confiance pour les valeurs estimées. L'utilisateur peut être sûr à 99 % que, si des échantillons répétés du même type étaient pris, le chiffre réel de l'activité se situerait à l'intérieur d'un intervalle de + ou – 2,5 fois le coefficient de variation, multiplié par l'estimation. En conséquence, si les «différences en %» présentées dans les tableaux correspondent à plus de 2,5 fois le coefficient de variation, alors la différence entre les estimations ne peut être attribuée uniquement à l'erreur d'échantillonnage.

Il convient de prendre note que ces statistiques sont des mesures de l'erreur d'échantillonnage pour les estimations de l'Enquête sur la population active, et non pour celles du recensement. On n'a pas calculé de mesures de l'erreur d'échantillonnage se rapportant expressément aux estimations de l'activité selon le recensement de 1991. Cependant, des mesures approximatives de l'erreur d'échantillonnage associée à tous les chiffres du recensement de 1991 obtenus par échantillonnage ont été incluses dans les publications du recensement du 1991 à l'intention des utilisateurs de données. Cette information est présentée à l'**annexe C**.

1. Estimations de l'emploi

À l'échelle du Canada, les estimations du recensement pour les personnes occupées ne sont pas aussi comparables que prévu aux estimations de l'Enquête sur la population active de mai et de juin. L'estimation du recensement se chiffrant à 12 845 000 personnes est supérieure d'environ 1 % à l'estimation de l'enquête de juin et d'environ 3 % à celle de l'enquête de mai. Si on la compare avec l'estimation de l'EPA de juin, l'estimation du recensement pour les hommes occupés est plus comparable que celle des femmes; on peut observer une différence d'environ 1 % chez les hommes et de 2 % chez les femmes. Cet écart entre les deux sources de données en ce qui touche les estimations de l'emploi est attribuable en partie à une différence d'environ 1 ou 2 % dans la population totale de 15 ans et plus.

Au niveau des provinces, les différences les plus marquées entre le recensement et l'EPA de juin au chapitre des estimations de l'emploi sont observables à Terre-Neuve, en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Dans toutes les autres provinces, les différences sont moindres que la différence enregistrée pour l'ensemble du pays. C'est à Terre-Neuve et en Ontario que la différence entre les estimations de l'emploi est la plus importante; dans le premier cas, l'estimation du recensement pour les personnes occupées est inférieure d'environ 5 % à l'estimation de l'enquête de juin, alors qu'elle est environ 3 % plus élevée dans le deuxième cas.

Si l'on compare avec l'EPA de mai 1991, les différences les plus marquées entre les estimations de l'emploi sont observables en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta, alors que ces différences sont très faibles à Terre-Neuve.

9 Pour obtenir une analyse similaire des estimations relatives à l'activité selon le recensement de 1986, le lecteur est invité à consulter le Guide à l'intention des utilisateurs : données du recensement de 1986 sur l'activité (n° 99-111F au catalogue).

Heures travaillées au cours de la semaine de référence

Dans le cadre du recensement de 1991, les estimations pour les personnes occupées ayant travaillé moins de 35 heures par semaine sont inférieures aux estimations des enquêtes de mai et de juin 1991. Cette divergence est observable à l'échelle du Canada et dans toutes les provinces. De plus, un nombre plus élevé de personnes ont déclaré avoir travaillé de 35 à 39 heures, ou encore 40 heures, (dans le cadre du recensement) que dans le cadre de l'EPA. L'estimation du recensement est supérieure de 8 % à celle de l'EPA de juin pour la catégorie «35 à 39 heures», et de 14 % pour la catégorie «40 heures»[10].

Comparativement à l'EPA, le recensement s'est traduit par un sous-dénombrement des personnes travaillant dans l'industrie des ménages privés, notamment les personnes du groupe d'âge 15 à 19 ans qui gardent des enfants à un domicile autre que le leur, ainsi que des personnes travaillant pour des entreprises de vente directe, comme les vendeurs à domicile et les livreurs de journaux. Ce phénomène a été également observé en 1981 et 1986.

Absence du travail pendant la semaine de référence

En 1986, les estimations du recensement pour les personnes ayant été absentes du travail pendant la semaine de référence étaient élevées par rapport à celles de l'EPA. Ce problème touchait tous les groupes d'âge, mais il était plus criant chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Des études effectuées en 1986 ont révélé que de nombreux répondants avaient déclaré avoir été absents du travail pendant la semaine de référence, alors que les réponses fournies aux autres questions indiquaient qu'ils n'avaient pas d'emploi. Un redressement postérieur à l'imputation («correction») a été fait dans le cadre du processus de contrôle et d'imputation et a permis de corriger le problème[11].

Comme on prévoyait que le même problème se poserait dans le cadre du recensement de 1991, étant donné que la question sur la mise à pied/absence du travail n'avait pas été modifiée depuis 1986, une «correction» postérieure à l'imputation similaire à celle apportée en 1986 a été intégrée aux modules de contrôle et d'imputation du recensement de 1991. Il est résulté de ce redressement que les données du recensement de 1991 relatives à l'absence du travail sont assez semblables à celles de l'enquête, pour la population de 15 ans et plus. Le redressement du recensement de 1991 a produit un effet sur un chiffre pondéré d'environ 155 800 personnes.

2. Estimations du chômage

Les estimations du recensement de 1991 et de l'enquête de mai 1991 pour les chômeurs se sont révélées très semblables à l'échelle du Canada, mais elles le sont moins au niveau des provinces. Pour l'ensemble du pays, l'estimation du recensement est supérieure de moins de 1 % à celle de l'EPA de mai (une différence d'environ 3 000 personnes, tel que montré au tableau A1). Par rapport à l'estimation de l'EPA de juin 1991, l'écart est toutefois plus grand; l'estimation du recensement pour les chômeurs est supérieure de 3 % à celle de l'enquête.

À l'échelle du Canada, les estimations du recensement pour les chômeurs sont un peu plus comparables à celles de l'enquête de mai et de juin dans le cas des hommes que dans le cas des femmes. Le recensement a dénombré 9 % plus de chômeuses que l'enquête de mai, et 7 % plus de chômeuses que l'enquête de juin. Dans le cas des hommes, par rapport aux enquêtes de mai et de juin, les estimations du recensement pour les chômeurs diffèrent de 6 % et de moins de 1 % respectivement.

Par rapport à l'enquête de mai 1991, les estimations du chômage du recensement affichent d'importantes différences en pourcentage pour Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Si l'on compare avec l'enquête de juin 1991, des différences marquées sont observables à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario et en Colombie-Britannique. Dans tous les cas (particulièrement dans les Maritimes), les estimations du recensement pour les chômeurs sont de beaucoup supérieures à celles de l'enquête.

C'est sur la comparabilité des estimations du chômage que les différences entre le recensement et l'Enquête sur la population active au chapitre des concepts et des questions ont le plus d'incidence. À cause de ces différences, on peut s'attendre à obtenir des estimations moins comparables par rapport aux autres catégories d'activité.

10 Ces résultats sont fondés sur des comparaisons de chiffres pondérés mais non arrondis (pour les deux sources de données). Les tableaux de données ne sont pas inclus dans ce rapport.

11 Comme ce fut le cas lors du recensement de 1986, il semble probable que ce problème soit attribuable à une mauvaise interprétation de la question 31 du recensement de 1991 (La semaine dernière, cette personne était-elle mise à pied temporairement ou absente de son emploi ou entreprise?), et plus précisément de la catégorie de réponse «Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absente pour d'autres raisons».

Aux fins du recensement de 1991, la catégorie des chômeurs est divisée en 13 sous-catégories. L'analyse de ces sous-catégories a révélé les problèmes de qualité des données décrits ci-après.

A cherché un emploi au cours des quatre semaines ayant précédé le recensement

Dix des 13 sous-catégories de chômeurs regroupent des personnes ayant cherché du travail. Comme ce fut le cas aux recensements de 1981 et de 1986, l'estimation du recensement de 1991 pour les hommes ayant cherché du travail est inférieure (-14 % en 1991)[12] à l'estimation correspondante de l'Enquête sur la population active. Toutefois, les estimations du recensement de 1991 pour les femmes ayant cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes sont également légèrement inférieures (-3 %) aux estimations correspondantes de l'enquête, ce qui se traduit par une différence en pourcentage de -9 % pour les deux sexes, entre le recensement et l'EPA de mai. Le fait que les estimations du recensement pour les hommes et les femmes qui étaient en chômage et qui avaient cherché un emploi soient plus basses est principalement attribuable à des chiffres plus bas pour la catégorie «Expérimenté – A cherché un emploi à plein temps» et, dans une moindre mesure, pour la catégorie «Expérimenté – A cherché un emploi à temps partiel».

L'emploi de la méthode de l'autodénombrement pour la collecte des données du recensement peut s'être traduit par des chiffres plus bas pour les personnes ayant «cherché un emploi». Dans le cadre de l'enquête, les répondants qui se demandent si certaines activités constituent une recherche d'emploi peuvent obtenir des éclaircissements de l'intervieweur. Sur le questionnaire du recensement, le répondant a seulement à sa disposition quelques exemples d'activités de recherche d'emploi.

Mise à pied temporaire pendant la semaine de référence

Les personnes qui étaient mises à pied temporairement pendant la semaine de référence et qui s'attendaient à reprendre leur emploi sont incluses dans la catégorie des chômeurs. Trois sous-catégories de personnes mises à pied temporairement existent dans le cadre du recensement : les personnes qui ont également cherché un emploi à plein temps; les personnes qui ont également cherché un emploi à temps partiel; les personnes qui n'ont pas cherché d'emploi. Les estimations du recensement pour ces trois sous-catégories sont de beaucoup supérieures aux estimations correspondantes des enquêtes de mai et de juin 1991, tant pour les hommes que pour les femmes, et dans toutes les provinces.

Les différences touchant les questions posées et les méthodes de collecte (autodénombrement pour le recensement et interviews pour l'enquête) ne sont pas étrangères au fait que les résultats obtenus pour les personnes mises à pied temporairement soient différents selon qu'ils sont tirés du recensement ou de l'enquête. Toutefois, le principal facteur est probablement la différence dans les questions posées. Il se peut qu'un nombre relativement plus élevé de répondants aient mal interprété le terme «mise à pied temporairement» (comme le terme «absente de son emploi ou entreprise», dont il a déjà été question) dans le cadre du recensement que dans le cadre de l'enquête. Les questions de l'enquête assurent en outre un attachement plus fort à l'emploi que ne le fait la question du recensement : dans le cadre de l'enquête, on demande d'abord si le répondant avait un emploi auquel il n'avait pas travaillé. Bien que la question 31 du recensement de 1991 indique expressément «mise à pied temporairement d'un emploi auquel elle compte retourner», il se peut que les répondants n'aient pas tenu compte de la dernière partie («d'un emploi auquel elle compte retourner»). En outre, les intervieweurs de l'EPA sont peut-être en mesure de distinguer plus facilement les chômeurs mis à pied temporairement d'un emploi auquel ils comptent retourner.

Date du dernier travail

L'information recueillie au moyen de la question sur la date du dernier travail (question 35) sert à diviser la population de 15 ans et plus en deux groupes, soit le groupe des personnes ayant occupé un emploi depuis le 1er janvier 1990 et celui des personnes n'ayant jamais travaillé ou ayant travaillé avant le 1er janvier 1990 uniquement. Combinée aux réponses fournies aux questions sur l'activité, cette information permet de distinguer les chômeurs expérimentés des chômeurs inexpérimentés. La population active expérimentée est constituée des chômeurs expérimentés et des personnes occupées.

12 Ce résultat est fondé sur des comparaisons de chiffres pondérés mais non arrondis (pour les deux sources de données). Les tableaux de données ne sont pas inclus dans ce rapport.

Comme en 1986, l'estimation du recensement pour les personnes n'ayant jamais travaillé est beaucoup plus élevée (13 %) que l'estimation de l'Enquête sur la population active de mai 1991[13]. En revanche, l'estimation pour les personnes ayant travaillé pour la dernière fois en 1990 est considérablement plus faible (17 %) d'après le recensement que selon l'enquête. En conséquence, à l'échelle nationale, l'estimation du recensement pour les chômeurs inexpérimentés est supérieure à l'estimation de l'enquête (17 %), et l'estimation du recensement pour les chômeurs expérimentés est inférieure (-37 %) à celle de l'enquête.

Le fait que les estimations pour les chômeurs expérimentés soient moins élevées d'après le recensement que d'après l'enquête s'explique probablement par une sous-déclaration, dans le cadre du recensement, des personnes ayant travaillé dans l'industrie des ménages privés (p. ex., les adolescents qui gardent des enfants) et dans l'industrie de la vente directe (livreurs de journaux, vendeurs à domicile), ainsi que des personnes ayant occupé d'autres emplois occasionnels ou de courte durée en 1990. Il se peut également que certaines personnes n'ayant pas travaillé récemment aient eu du mal à se souvenir des emplois qu'elles ont occupés.

3. Estimations de la population active

À l'échelle du Canada, les estimations de la population active selon le recensement et l'EPA sont assez semblables. Celle du recensement est approximativement 3 % plus élevée que celle de l'EPA de mai, et supérieure d'environ 1 % à celle de l'EPA de juin. Étant donné que la population active est constituée des personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage pendant la semaine de référence du recensement, et que les personnes occupées représentent habituellement environ 90 % de la population active, ce résultat n'est pas surprenant.

La différence entre les chiffres de la population active à l'échelle nationale est attribuable à de fortes différences en pourcentage entre les estimations de l'emploi selon le recensement et selon l'enquête de mai ou de juin 1991, qui sont observables en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, trois provinces comptant une forte population.

4. Estimations de la population des inactifs

À l'échelle du Canada, les estimations du recensement pour la partie de la population totale de 15 ans et plus regroupant les inactifs sont assez semblables aux estimations des enquêtes de mai et de juin pour cette sous-population.

L'estimation du recensement pour les inactifs est inférieure de 1 % à celle de l'enquête de mai (une différence d'environ 44 000 personnes), et elle est supérieure d'environ 2 % à celle de l'enquête de juin (un écart d'approximativement 108 000 personnes). La différence entre l'estimation du recensement et celle de l'enquête de juin est principalement attribuable à des différences entre les estimations observées au niveau provincial à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

Activité selon les groupes d'âge

Voici un bref examen des principaux résultats obtenus au chapitre de la qualité des données pour chaque composante de la variable Activité, selon le sexe et le groupe d'âge, pour le Canada uniquement, en comparaison avec les résultats de l'Enquête sur la population active.

a) Comparaison des estimations de l'activité

Les tableaux A2 et A3 figurant à l'**annexe D** présentent les données sur l'activité, à l'échelle du Canada, selon le groupe d'âge et le sexe, tirées du recensement de 1991 et des enquêtes sur la population active de mai et de juin 1991.

[13] Ce résultat est fondé sur des comparaisons de chiffres pondérés mais non arrondis (pour les deux sources de données). Les tableaux de données ne sont pas inclus dans ce rapport.

Comme c'était le cas pour les données de 1986, même si les données sur les personnes occupées et sur les chômeurs du recensement et de l'enquête sont assez comparables, elles le sont moins pour les deux groupes d'âge situés aux extrêmes, soit les groupes 15 à 19 ans et 65 ans et plus. Les estimations du recensement tant pour les personnes occupées que pour les chômeurs de 15 à 19 ans sont plus basses (-10 % et -23 % respectivement) que les estimations de l'EPA de mai, alors que les estimations du recensement pour les personnes occupées et les chômeurs âgés de 65 ans et plus sont plus élevées que les estimations correspondantes de l'EPA de mai. L'estimation des personnes occupées selon le recensement dépasse l'estimation correspondante de l'EPA de mai par 34 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus, tandis que l'estimation des chômeurs du même groupe d'âge selon le recensement atteint presque le double de l'estimation selon l'enquête (16 000 personnes selon le recensement, comparativement à 7 000 personnes selon l'enquête de mai).

C'est également pour les groupes d'âge 15 à 19 ans et 65 ans et plus que les données du recensement et de l'enquête de juin pour les personnes occupées et les chômeurs sont les moins comparables. (Il faut prendre note que c'est aussi pour ces deux groupes d'âge que la variance, ou erreur d'échantillonnage, pour les estimations de l'enquête est également la plus élevée, comparativement à tous les autres groupes, à l'échelle du Canada.)

Le sous-dénombrement apparent des personnes occupées de 15 à 19 ans au recensement découle probablement aussi de la sous-déclaration par les répondants des emplois occasionnels ou temporaires des adolescents comme la garde d'enfants, la vente à domicile, la livraison de journaux et d'autres genres d'emploi marginaux.

Les surdénombrements des personnes de 65 ans ou plus au recensement, qu'il s'agisse de personnes occupées ou de chômeurs, s'expliquent par les erreurs de réponse au recensement et les différences dans les techniques de collecte des données (intervieweurs pour l'enquête et autodénombrement pour le recensement). Les répondants plus âgés ont parfois indiqué leur profession antérieure dans le questionnaire du recensement mais ont également déclaré qu'ils avaient travaillé pour la dernière fois avant 1990. Ces réponses contradictoires ont eu pour conséquence que ces personnes n'ont pas été initialement exclues de la population active puisque d'après leurs réponses on pouvait déduire qu'elles avaient travaillé en 1990. Dans le cadre de l'enquête, des intervieweurs expérimentés ayant reçu une formation solide auraient été plus en mesure de déterminer si la personne aurait dû être exclue ou non de la population active.

Au recensement de 1991, on a effectué une «correction» préalable au contrôle dans le cadre du traitement des réponses aux questions sur l'activité afin de corriger les réponses des personnes âgées de 65 ans ou plus qui avaient déclaré à la fois :

- qu'elles n'avaient pas travaillé au cours de la semaine de référence,
- qu'elles avaient travaillé pour la dernière fois avant le 1er janvier 1990,
- qu'elles avaient travaillé aucune semaine en 1990,
- qu'elles n'avaient pas de revenu d'emploi en 1990 (salaire, traitement et revenu provenant d'un travail autonome), mais qu'elles avaient un revenu de pensions en 1990,
- qu'elles avaient indiqué une industrie ou une profession.

Dans tous ces cas, les personnes ont été classées dans la catégorie des «inactifs» et incluses dans le sous-univers de la «population ayant travaillé pour la dernière fois avant le 1er janvier 1990».

Comme les critères utilisés pour faire cette correction étaient assez restrictifs, il est possible que les personnes de 65 ans et plus dont le classement devait être corrigé n'aient pas toutes fait l'objet de cette correction. Toutefois, le classement d'environ 31 650 personnes (chiffre pondéré) a été corrigé par le biais de cette correction préalable au contrôle.

b) Comparaison des indicateurs économiques

Taux d'activité

Le taux d'activité de 67,9 % selon les données du recensement se situe entre l'estimation de l'EPA de mai (67,2 %) et l'estimation de l'EPA de juin (68,0 %). Le taux d'activité des hommes et celui des femmes sont fort semblables aux estimations des enquêtes de mai et de juin. Le taux d'activité des hommes selon le recensement (76,3 %) se situe entre les chiffres comparables de l'enquête de mai (75,8 %) et de l'enquête de juin (76,8 %). Le taux d'activité des femmes (59,9 %) se rapproche fort de celui de l'enquête de juin (59,6 %).

Le plus grand écart entre les taux d'activité selon les deux sources de données est observé pour le groupe d'âge 15 à 19 ans. L'estimation du recensement de 48,5 % se situe 7,9 points sous l'estimation de l'enquête de mai (56,4 %) et 10,9 points sous l'estimation de l'enquête de juin (59,4 %). Comme le taux d'activité correspond à la population active sous forme de pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, des estimations du recensement plus basses pour les personnes occupées et les chômeurs âgés de 15 à 19 ans, comparativement aux estimations des enquêtes de mai et de juin (présentées à la section précédente), se traduisent par des taux d'activité plus faibles selon le recensement pour ce groupe d'âge.

Les taux d'activité selon le recensement sont fort comparables aux taux selon l'enquête de mai pour les autres groupes d'âge au-dessus de 20 ans, particulièrement les groupes d'âge 25 à 34 ans et 35 à 44 ans pour lesquels on constate des écarts de moins d'un point dans chaque cas. Toutefois, les taux d'activité selon le recensement tendent à dépasser les taux selon les enquêtes dans le cas des personnes plus âgées, ou des personnes âgées de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus, l'écart s'établissant à 2,5 et à 2,4 points respectivement.

Taux de chômage

Le taux de chômage selon le recensement (10,1 %) se situe entre l'estimation fournie par l'enquête de mai (10,4 %) et l'estimation selon l'enquête de juin (10,0 %). Les taux de chômage des hommes et des femmes, selon le recensement (atteignant tous les deux 10,1 %) sont assez comparables aux estimations selon l'enquête de mai parce qu'ils diffèrent de moins d'un point; la différence entre les taux est de -0,9 point dans le cas des hommes et de 0,5 point pour les femmes.

C'est pour les groupes d'âge 15 à 19 ans (différence de -2,2 points), 20 à 24 ans (différence de -2,4 points) et 65 ans et plus (différence de 2,3 points) que sont établies les comparaisons les plus faibles entre les deux sources (le recensement et l'enquête de mai). Dans tous les autres groupes d'âge (25 à 64 ans), les taux de chômage selon les deux sources sont fort comparables, les estimations ne différant pas de plus de 0,4 point.

Rapport emploi-population

Le rapport emploi-population (61,1 %) selon le recensement est très comparable aux estimations fournies par les enquêtes de mai et de juin (60,3 % et 61,2 % respectivement). Le rapport emploi-population pour les hommes selon le recensement est légèrement plus élevé que l'estimation obtenue par l'enquête de mai (68,6 % comparativement à 67,5 %). Par contre, l'estimation pour les femmes selon le recensement se rapproche davantage de l'estimation selon l'enquête de mai, la différence n'étant que de 0,5 point.

Les estimations du rapport emploi/population provenant des deux sources (recensement et enquête de mai) sont assez comparables pour les personnes âgées de 25 à 44 ans, mais le sont moins pour les personnes des autres groupes d'âge, particulièrement les groupes d'âge : 15 à 19 ans, 20 à 24 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus. Pour ces groupes d'âge, on observe respectivement des différences de -5,5, 3,6, 2,2 et 2,2 points.

E. Augmentation du nombre de réponses invalides (questions 30 et 43)

On constate dans le tableau 6.1 une augmentation importante, entre 1986 et 1991, du nombre de réponses invalides aux questions portant sur le nombre d'heures travaillées durant la semaine de référence et sur le nombre de semaines travaillées pendant l'année de référence. L'augmentation est particulièrement forte pour l'Ontario, les provinces de l'Ouest et les territoires, et la population outre-mer. Cette augmentation du nombre de réponses invalides s'explique, en partie du moins, par la suppression des opérations de pré-traitement au recensement de 1991. Elle peut également découler des erreurs de frappe et de l'application insuffisante des vérifications de l'entrée des données conçues en vue d'assurer la qualité des données. Toutes ces réponses invalides ont été corrigées toutefois dans le cadre des opérations de contrôle et d'imputation des données sur l'activité.

Tableau 6.1 Réponses invalides exprimées en pourcentage des réponses totales et augmentation en pourcentage, 1986-1991, questions 30 et 43, Canada et régions (selon les chiffres non pondérés)

	Canada	Est	Québec	Ontario	Ouest	À l'extérieur du Canada
Question 30						
(Heures travaillées pendant la semaine de référence)						
Recensement de 1986	0.19	0.14	0.05	0.15	0.33	1.60
Recensement de 1991	0.69	0.31	0.06	0.95	0.98	1.66
% d'augmentation 1986-1991 :	298	128	28	577	227	4
Question 43						
(Semaines travaillées en 1985/1990)						
Recensement de 1986	0.37	0.24	0.18	0.42	0.47	0.64
Recensement de 1991	0.80	0.51	0.27	0.93	1.10	1.41
% d'augmentation 1986-1991 :	142	126	63	145	165	131

(Sources : Totalisations d'évaluation des données des recensements de 1986 et de 1991)

F. Taux de réponse

En raison de la nature même des données sur l'activité, les taux de réponse peuvent être définis de plusieurs manières selon l'usage auquel ils sont destinés. Le concept d'activité est établi à partir des réponses données aux questions sur les heures travaillées pendant la semaine de référence, sur la mise à pied ou l'absence du travail, sur la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes, sur le début d'un nouvel emploi et à la question visant à déterminer si le répondant était prêt à travailler. En outre, les réponses à une question sur la date du dernier travail permettent d'établir certaines des catégories de la population active. Les taux de réponses peuvent donc être calculés pour une question donnée ou pour le concept général d'activité obtenu à partir des réponses aux diverses questions.

Les tableaux des taux de réponse pour les questions sur l'activité figurent à l'**annexe E** (tableaux A4 et A5). Ces taux correspondent au nombre de personnes qui ont répondu à une question donnée, exprimé en pourcentage du nombre de personnes qui devaient y répondre[14]. Le taux de réponse pour le concept général d'activité correspond au nombre de personnes qui ont donné des réponses suffisantes à toutes les questions sur le travail de sorte qu'il soit possible de déterminer qu'elles faisaient partie de la catégorie des personnes occupées, des chômeurs ou des inactifs, exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Le tableau A4 présente les taux de réponse pour chacune des questions sur l'activité du recensement de 1991, selon le sexe, pour le Canada, notamment les taux pour les questions 43 et 44 (semaines travaillées en 1990 et travail à plein temps ou à temps partiel pour les semaines travaillées en 1990). Les taux de réponse correspondants du recensement de 1986 sont indiqués entre parenthèses.

[14] Le lecteur doit prendre note que les réponses invalides sont incluses avec les autres réponses dans le calcul du taux de réponse totale.

Si l'on fait exception de la question 31 (sur la mise à pied temporaire ou l'absence du travail pendant la semaine précédente), les taux de réponse sont élevés et comparables à ceux du recensement de 1986, allant de 90,0 % pour la question 31 à 90,7 % pour la question 30 (heures travaillées pendant la semaine de référence), la plupart étant beaucoup plus élevés que le taux pour la question 31. Pour presque toutes les questions, le taux de réponse des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes.

À l'échelle du Canada, le taux de réponse pour l'activité est de 92,5 %, le taux des hommes (93,1 %) étant légèrement supérieur à celui des femmes (92,0 %). En 1986, les taux de réponse totale pour les deux sexes étaient plus élevés de 2.0 points, atteignant 94,5 %.

Dans le cas des provinces et des territoires, les taux tendent à être plus élevés dans les provinces de l'Ouest et les territoires, à l'exception du Yukon qui affiche le taux de réponse le plus faible (87,9 %). Les Territoires du Nord-Ouest présentent le taux de réponse le plus élevé (96,5 %).

VII. Comparabilité historique

L'analyse des tendances historiques représente l'une des plus importantes utilisations des données sur l'activité du recensement. Il va sans dire que les chercheurs sont surtout intéressés à mesurer les changements dans les données sur la population active recueillies par le recensement, qui reflètent l'évolution de l'économie. Toutefois, certaines différences dans les données découlent uniquement de différences dans les concepts, dans les définitions et dans les procédures de traitement des données, d'un recensement à l'autre. Il faut repérer ces différences et, lorsque c'est possible, les mesurer en vue d'aider les utilisateurs de données.

Dans le présent chapitre, nous examinerons les différences dans les estimations de l'activité découlant de différences dans les concepts (modifications apportées au type et/ou au libellé des questions), dans les définitions et dans les procédures de traitement depuis le recensement de 1971. Nous accordons une attention particulière aux différences entre les concepts, définitions et procédures de traitement des recensements de 1991 et de 1971 et à celles des recensements de 1991 et de 1986.

Les utilisateurs désireux d'analyser les tendances historiques depuis 1971 doivent obtenir les données du recensement de 1991 selon les concepts et définitions de l'activité du recensement de 1971. Il est possible de se procurer des estimations se prêtant aux comparaisons historiques qui remontent au recensement de 1971, soit auprès du service d'extraction de données personnalisées, soit dans des publications[15].

Il est intéressant d'examiner les modifications apportées, entre 1986 et 1991, aux concepts, aux définitions et aux procédures de traitement relatifs à l'activité, surtout parce que des changements aux méthodes de traitement ont été apportés au recensement de 1991 du fait que des questions sur la fréquentation scolaire et sur les années d'études postsecondaires ont été posées lors de ce recensement.

Les utilisateurs désireux d'obtenir de l'information sur la comparabilité historique similaire à celle présentée dans le présent chapitre, mais pour les données sur l'activité des recensements de 1986 et de 1981, sont priés de consulter le **Guide à l'intention des utilisateurs : données du recensement de 1986 sur l'activité (n° 99-111F au catalogue)** et le **Guide sommaire – Population-échantillon du recensement de 1981 (n° 99-903F au catalogue)**. D'autres renseignements sur les modifications apportées au libellé des questions, aux concepts, et aux procédures de traitement depuis le recensement de 1971 figurent à **l'annexe B du Dictionnaire du recensement de 1991 (produit de référence), n° 92-301F au catalogue.**

A. Comparaison entre les recensements de 1971 et de 1991

On constate un certain nombre de différences entre les concepts et définitions du recensement de 1971 et ceux du recensement de 1991. Ces différences sont présentées dans le graphique 7.1, qui donne également, dans la mesure du possible, des indications au sujet de l'incidence de ces différences sur les estimations de l'activité. En 1971, les femmes ayant travaillé moins de 20 heures par semaine dans une ferme familiale étaient classées dans la catégorie des «inactifs». À partir du recensement de 1976, ces femmes étaient incluses dans la catégorie des «personnes occupées».

En outre, si en 1971 et en 1976 une question distincte portait sur les heures de travail non rémunéré lié à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale, au recensement de 1981 ainsi qu'aux recensements subséquents, une seule question portait sur les heures travaillées au cours de la semaine de référence et les répondants devaient indiquer à la fois les heures de travail rémunéré et les heures de travail non rémunéré dans une entreprise ou une ferme familiale.

De plus, en 1971, il n'y avait pas de question sur les «arrangements définis pour commencer un nouvel emploi» ni de question visant à déterminer si le répondant était prêt à travailler. Ces deux questions ont été ajoutées au contenu du recensement de 1976, puis reprises dans tous les recensements subséquents pour dénombrer les chômeurs. Aux recensements de 1971 et de 1976, les personnes qui étaient à la «recherche d'un emploi» tout en étant «absentes de leur travail» étaient classées dans la catégorie des «chômeurs» plutôt que dans la catégorie des «personnes occupées». Depuis le recensement de 1981, on donne la priorité aux réponses «absente du travail», c'est-à-dire qu'on considère, dans ces cas, que cette réponse est une indication d'emploi plutôt que de chômage.

[15] Consulter le tableau 3 de la publication de la série «Le pays», Activité, n° 93-324 au catalogue du recensement de 1991, et le tableau 1 de la publication de la même série, Activité, n° 93-111 au catalogue du recensement de 1986. La publication n° 94-702 au catalogue du recensement de 1971 renferme également des données comparables dans le temps (selon les concepts et définitions du recensement de 1971) remontant au recensement de 1951, présentées dans les tableaux 2 et 3.

En 1971, les répondants devaient indiquer s'ils avaient cherché du travail au cours de la semaine précédente uniquement; à partir du recensement de 1981, on a étendu cette période aux quatre semaines précédentes. De plus, dans le cas des personnes «mises à pied», la période de mise à pied se limitait à 30 jours ou moins aux recensements de 1971 et de 1976. Au recensement de 1981, cette période a été étendue à 26 semaines. Par ailleurs, aux recensements de 1986 et de 1991, aucune limite n'était fixée pour la période de mise à pied.

De plus, aux recensements de 1971 et de 1976, les personnes ayant cherché du travail, qui n'étaient pas prêtes à travailler, ont été incluses dans la catégorie des «chômeurs(euses)». Aux recensements subséquents, ces personnes auraient été classées dans la catégorie des «inactifs».

Finalement, en 1971 et en 1976, les pensionnaires d'un établissement institutionnel devaient répondre à toutes les questions sur l'activité. Ces personnes étaient toutefois incluses dans la catégorie des «inactifs» et dans la population de 15 ans et plus pour le calcul des taux d'activité.

Le tableau 7.1 présente les données sur l'activité du recensement de 1991 selon les définitions des recensements de 1971 et de 1991 ainsi qu'une récapitulation des renseignements donnés dans le graphique 7.1. Le tableau 7.2 présente les estimations de l'activité selon les recensements de 1971 et de 1991, notamment les estimations du recensement de 1991 recalculées en fonction des concepts et des définitions du recensement de 1971 à des fins de comparabilité historique, et montre les différences en pourcentage dans les estimations de 1991 (celles établies selon les concepts de 1991 et celles recalculées en fonction des concepts de 1971). Le tableau 7.2 indique l'écart dans les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 découlant de l'utilisation des concepts et définitions de 1971 en vue d'assurer la comparabilité historique.

Tous les chiffres présentés dans le tableau 7.2 ont été publiés. Les utilisateurs désireux de faire des analyses des tendances historiques à l'aide des données des recensements depuis celui de 1971 devraient prendre note, toutefois, qu'il ne faut pas établir des comparaisons directes entre les estimations non redressées de l'activité selon le recensement de 1991 (colonne 2) et les chiffres du recensement de 1971 (colonne 1). Il faut utiliser plutôt les estimations du recensement de 1991 rajustées selon les concepts du recensement de 1971 à des fins de comparabilité historique (colonne 3).

Graphique 7.1 Comparabilité des questions, définitions, concepts et procédures de traitement relatifs à l'activité pour les recensements de 1971 et de 1991

Cas	Questions, concepts, etc. de 1971	Questions, concepts, etc. de 1991	Données redressées	Incidence du redressement des données[1]
a) Travailleurs familiaux non rémunérés.				
(i) Généraux.	- Questions distinctes sur les heures travaillées contre rémunération ou pour réaliser un bénéfice et les heures de travail non rémunéré dans une entreprise ou une ferme familiale.	- Les répondants devaient inclure les heures rémunérées et non rémunérées d'un travail familial dans une seule question sur les «heures travaillées».	Impossible.	Incidence inconnue[2].
(ii) Ouvrières agricoles ayant travaillé moins de 20 heures par semaine.	- Exclues de la «population active»; incluses dans la catégorie des «inactifs».	- Incluses dans la catégorie des «personnes occupées» et donc la «population active».	Non.	Dans les tableaux qui contiennent les données selon les définitions de 1971, ces personnes sont incluses dans la catégorie des «personnes occupées»[3].
b) Personnes étant à la fois à la recherche d'un emploi et absentes du travail.	- Incluses dans la catégorie des «chômeurs».	- Incluses dans la catégorie des «personnes occupées».	Oui.	En 1991, il y avait 167 825 personnes occupées qui auraient été classées dans la catégorie des «chômeurs» selon la définition de 1971.
c) Personnes devant «se présenter à un nouvel emploi».	- Aucune question n'a été posée à ce sujet. - La plupart des personnes ont probablement été incluses dans la catégorie des «inactifs» en 1971[4].	- Incluses dans la catégorie des «chômeurs».	Oui.	Environ 49 515 personnes, soit 3 % des chômeurs en 1991, auraient été incluses dans la catégorie des «inactifs» selon la définition de 1971.

Graphique 7.1 Comparabilité des questions, définitions, concepts et procédures de traitement relatifs à l'activité pour les recensements de 1971 et de 1991 – suite

Cas	Questions, concepts, etc. de 1971	Questions, concepts, etc. de 1991	Données redressées	Incidence du redressement des données[1]
d) **Personnes ayant cherché du travail.**	- Les répondants devaient indiquer s'ils avaient cherché du travail au cours de la semaine précédente. - Selon les instructions données, le répondant devait cocher «oui» dans le cas où il aurait cherché du travail s'il n'avait pas été malade temporairement ou s'il n'avait pas été convaincu qu'aucun travail n'était disponible.	- Les répondants devaient indiquer s'ils avaient cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes.	Impossible.	Incidence inconnue.
e) **Personnes «mises à pied».**	- Question distincte. - Selon les instructions du Guide, la période de mise à pied était limitée à 30 jours ou moins.	- Mise à pied et absence du travail possible combinées en une seule question. - Aucune limite à la période de mise à pied.	Impossible.	Incidence inconnue.
f) **Prêt(e) à travailler.**	- Aucune question à ce sujet; les personnes à la recherche d'un emploi, qui n'étaient pas prêtes à travailler ont été classées dans la catégorie des «chômeurs».	- Les personnes à la recherche d'un emploi qui n'étaient pas prêtes à travailler[5] ont été classées dans la catégorie des «inactifs».	Oui.	Environ 234 200 personnes classées dans la catégorie des «inactifs» en 1991 auraient été considérées comme «chômeuses» selon la définition de 1971.
g) **Pensionnaires d'un établissement institutionnel.**	- Les pensionnaires d'un établissement institutionnel devaient répondre aux questions sur l'activité, mais ont été classés dans la catégorie des «inactifs». - Les pensionnaires d'un établissement institutionnel ont été inclus dans la population de 15 ans et plus dans le calcul des taux d'activité.	- Les pensionnaires d'un établissement institutionnel ne devaient pas répondre aux questions sur l'activité et ont été exclus de la population de 15 ans et plus. - Les pensionnaires d'un établissement institutionnel ont été exclus de la population de 15 ans et plus dans le calcul des taux d'activité.	Oui[6].	Environ 299 430 pensionnaires d'un établissement institutionnel en 1991 n'ont pas été inclus dans la population de 15 ans et plus. Selon les définitions de 1971, ces personnes auraient été considérées comme faisant partie de la catégorie des «inactifs».

Graphique 7.1 – fin

Comparabilité des questions, définitions, concepts et procédures de traitement relatifs à l'activité pour les recensements de 1971 et de 1991

Renvois

1 Tous les redressements indiqués dans ce graphique ont été apportés aux données de 1991 afin de les rendre comparables aux données de 1971.

2 Une question du recensement, soit celle portant sur la catégorie de travailleur (question 41 au recensement de 1991), demande aux répondants d'indiquer, s'il y a lieu, qu'ils sont des travailleurs familiaux non rémunérés.

3 Même si en théorie, ces travailleurs devraient être exclus de la catégorie des «personnes occupées» et inclus dans la catégorie des «inactifs» en 1991 aux fins de l'établissement de comparaisons avec 1971, cette exclusion pourrait donner lieu à des données moins comparables plutôt qu'à des données plus comparables. En effet, par le passé, les comparaisons entre l'Enquête sur la population active et le recensement indiquaient un sous-dénombrement des travailleurs familiaux non rémunérés au recensement. En conséquence, les chiffres publiés du recensement de 1991 dans les tableaux historiques incluent ces personnes dans les catégories «personnes occupées» et «population active».

4 En 1971, aucune question ni aucune instruction dans les documents distribués aux répondants ne faisait état d'un «nouvel emploi». Lorsqu'ils posaient des questions au recenseur ou au téléphoniste du Service auxiliaire téléphonique à ce sujet, on leur répondait de se considérer comme «absents». Selon les données, toutefois, il semble improbable qu'un nombre considérable de répondants aient procédé ainsi.

5 À la question 34, les personnes «fréquentant l'école» ou qui n'étaient pas prêtes à travailler pour «d'autres raisons». De plus, au recensement de 1991, les réponses aux questions sur la fréquentation scolaire (question 27), sur les années d'études universitaires (question 28) et sur les années d'autres études postsecondaires (question 29) ont servi à déterminer si le répondant était prêt à travailler.

6 Il n'est pas nécessaire de redresser les données dans les tableaux historiques dont l'univers est la population active.

Tableau 7.1 Comparaison des données sur l'activité du recensement de 1991 selon les définitions des recensements de 1971 et de 1991, Canada

	Définitions du recensement de 1991					
Définitions du recensement de 1971	**Population totale de 15 ans et plus**	**Population active**	**Personnes occupées**	**Chômeurs (euses)**	**Inactifs**	**Pensionnaires d'un établissement institutionnel**
Population totale de 15 ans et plus	21,604,170	14,474,945	13,005,500	1,469,440	6,829,795	299,430
Population totale de 15 ans et plus excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel	21,304,740	14,474,945	13,005,500	1,469,440	6,829,795	–
Population active	14,659,630	14,425,425	13,005,500	1,419,925	234,200	–
Personnes occupées	12,837,675	12,837,675	12,837,675	–	–	–
Chômeurs(euses)	1,821,950	1,587,750	167,825	1,419,925	234,200	–
Inactifs	6,944,540	49,515	–	49,515	6,595,595	299,430
Pensionnaires d'un établissement institutionnel	299,430	–	–	–	–	299,430
Autres (excluant les pensionnaires d'un établissement institutionnel)	6,645,110	49,515	–	–	6,595,595	–

Tableau 7.2 Estimations de l'activité de la population de 15 ans et plus pour les recensements de (1) 1971, (2) 1991 et (3) 1991 recalculées en fonction des concepts de 1971 pour des fins de comparabilité historique, par différence en % pour les estimations du recensement de 1991, Canada

	Recensement de 1971 (1)	Recensement de 1991 (2)	Recensement de 1991-estimations recalculées pour des fins de comparabilité historique (concepts de 1971) (3)	Différence en % dans les estimations du recensement de 1991 ((2) – (3)) ÷ (2)
Population de 15 ans et plus	15,189,500	21,304,740	21,604,170	-1.4
Population active totale	8,813,345	14,474,945	14,659,630	-1.3
Personnes occupées	8,117,380	13,005,500	12,837,675	1.3
Chômeurs(euses)	695,955	1,469,440	1,821,950	-24.0
Inactifs	6,376,160	6,829,795	6,944,535	-1.7
Taux d'activité	58.0	67.9	67.9	0.0
Taux de chômage	7.9	10.2	12.4	-2.2
Rapport emploi-population	53.4	61.0	59.4	1.6

B. Comparaison entre le recensement de 1986 et le recensement de 1991

Les concepts, définitions et questions du recensement relatifs à l'activité n'ont pas été modifiés entre le recensement de 1986 et celui de 1991. Toutefois, certains changements ont été apportés aux procédures de traitement des données, ce qui a entraîné certaines différences dans les estimations de l'activité du fait de l'utilisation de la question sur la fréquentation scolaire et des questions sur les années d'études postsecondaires. Contrairement au questionnaire de 1986, le questionnaire du recensement de 1991 renfermait une question sur la fréquentation scolaire. En 1991, comme l'Enquête sur la population active (mensuelle) renfermait une question sur la fréquentation scolaire et qu'on avait établi comme priorité de se conformer aux concepts de l'enquête, les renseignements obtenus grâce à la question du recensement sur la fréquentation scolaire (et les années d'études postsecondaires) ont été utilisés pour le traitement des données sur l'activité.

Au recensement de 1991, on considérait que les personnes suivantes n'étaient pas prêtes à travailler et elles ont donc été incluses dans la catégorie des «inactifs» :

- les personnes ayant déclaré qu'elles avaient fréquenté à plein temps l'école primaire ou secondaire au cours des neuf mois précédents (et qui n'étaient donc pas prêtes à travailler à plein temps) et qui
- ont déclaré qu'elles avaient aussi cherché un travail à plein temps ou qu'elles étaient mises à pied ou encore qu'elles devaient se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Les réponses à la question du recensement de 1991 permettant de savoir si le répondant était prêt à travailler ont également été utilisées. En 1986, seule cette dernière question a été utilisée puisque aucune question ne portait sur la fréquentation scolaire.

Le tableau 7.3 indique l'ampleur de l'incidence de cette modification apportée au traitement des données sur les estimations de l'activité au recensement de 1991, à l'échelle du Canada. Le changement dans les procédures de traitement a entraîné une baisse de l'effectif des chômeurs et une augmentation de l'effectif des inactifs principalement dans le cas des personnes âgées de 15 à 19 ans. Les tableaux publiés sur l'activité au recensement de 1991 ne renferment pas les estimations redressées selon les méthodes de dépouillement de 1986; toutefois, un avertissement à ce sujet est donné dans les publications du recensement de 1991.

Tableau 7.3 Activité, recensement du Canada de 1991

Canada	Recensement de 1991 (données telles que publiées en 1991) (1)	Recensement de 1991 (selon les procédures de dépouillement de 1986) (2)	Diff. dans l'effectif (1) – (2)	Diff. en % ((1) – (2)) ÷ (1)
Population active de 15 ans et plus	14,474,940	14,535,850	-60,910	-0.42
Personnes occupées	13,005,505	13,005,505	–	aucun changement
Chômeurs(euses)	1,469,440	1,530,350	-60,910	-4.15
Inactifs	6,829,795	6,768,885	60,910	0.89
Population active de 15 à 19 ans	904,370	948,260	-43,890	-4.85
Personnes occupées	766,260	766,260	–	aucun changement
Chômeurs(euses)	138,110	182,005	-43,895	-31.78
Inactifs	967,865	923,965	43,900	4.54
Population active de 20 ans et plus	13,570,575	13,587,590	-17,015	-0.13
Personnes occupées	12,239,240	12,239,245	–	aucun changement
Chômeurs(euses)	1,331,330	1,348,350	-17,020	-1.28
Inactifs	5,861,940	5,844,925	17,015	0.29

C. Comparaison entre le recensement de 1981 et le recensement de 1991

Les questions relatives à l'activité, de même que les concepts et les procédures de traitement utilisés pour les recensements de 1981 et de 1991 sont fort semblables.

Les questions du recensement de 1991 sur l'activité sont presque identiques à celles qui ont été posées en 1981. La question 31 au recensement de 1991 ne faisait état d'aucune limite de temps pour la période de mise à pied temporaire, alors qu'en 1981, selon une instruction du Guide, elle était limitée à 26 semaines. En outre, en 1991, l'énoncé «d'un emploi auquel je compte retourner» a été ajouté à la réponse «mise à pied temporairement».

Une question sur la fréquentation scolaire a été posée au recensement tant en 1981 qu'en 1991. En conséquence, les données sur l'activité ont été traitées de façon semblable en 1981 et en 1991 à l'aide des réponses à cette question. Pour ces deux recensements, la période de référence pour la question sur la fréquentation scolaire correspondait aux neuf mois précédant le recensement et le libellé de la question était presque identique dans les deux cas.

Toutefois, depuis le recensement de 1981, on a modifié la façon d'utiliser les données sur la fréquentation scolaire dans le traitement des données relatives à la variable activité afin que les méthodes de traitement se rapprochent de celles de dépouillement de l'Enquête sur la population active. Au recensement de 1981, on ne tenait pas compte de la réponse à la question sur la fréquentation scolaire dans le cas des répondants ayant indiqué qu'ils avaient cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes ou qu'ils étaient prêts à travailler. On considérait que ces personnes étaient toutes prêtes à travailler, selon la réponse à la question visant à déterminer si le répondant était prêt à travailler du recensement de 1981. En 1991, les personnes qui avaient fréquenté à plein temps une école, un collège ou une université au cours des neuf derniers mois tout en cherchant un travail à plein temps, n'étaient pas considérées comme prêtes à travailler et étaient incluses dans la catégorie des inactifs même si elles avaient déclaré être prêtes à travailler à la question portant sur ce sujet. À l'échelle du Canada, ce changement apporté aux méthodes de traitement a eu une incidence sur un effectif pondéré de 41 790 personnes; les personnes âgées de 15 à 19 ans représentaient 65,4 % du total de cet effectif (soit un effectif pondéré de 27 335 personnes).

VIII. Produits et services

La gamme des produits et services de 1991 comprend cinq catégories : les produits de données, les produits analytiques, les produits de référence, les services des totalisations ainsi que les ateliers et séminaires. La présente section décrit les différents produits et services qui fournissent des données ou de l'information sur l'activité.

Produits de données

Série «Le pays»

Activité – n° 93-324 au catalogue

Cette publication présente des données du recensement du Canada de 1991 sur l'activité et le travail en 1990. Des données comparables dans le temps pour la période allant de 1971 à 1991 sont également présentées. Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon constitué de 20 % de tous les ménages et sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires.

Activité des femmes selon la présence d'enfants – n° 93-325 au catalogue

Cette publication présente des données sur les femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés recoupées selon l'état matrimonial, le groupe d'âge, la présence d'enfants et l'activité. Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon constitué de 20 % de tous les ménages et sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires.

Tableaux sommaires de base – Échantillon (20 %)

Les tableaux sommaires de base (TSB) du recensement de 1991 forment une série de tableaux offerts sur bande magnétique pour chacune des régions normalisées ci-après :

- Canada, provinces et territoires;
- divisions de recensement et subdivisions de recensement;
- régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement divisées en secteurs de recensement;
- secteurs de recensement;
- secteurs de dénombrement;
- circonscriptions électorales fédérales.

Les tableaux ci-après, qui renferment des données sur l'**activité**, sont inclus dans le programme des TSB :

N9101 – Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (17) et l'état matrimonial (6), par activité (8) et sexe (3)

N9103 – Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (5) et la fréquentation scolaire (4), par activité (8) et sexe (3)

N9104 – Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (8) et le plus haut niveau de scolarité atteint (8a), par activité (8) et sexe (3)

N9105 – Personnes occupées de 15 ans et plus selon le groupe d'âge (17a) et le sexe (3), par heures travaillées pendant la semaine de référence (10)

N9106 – Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le groupe d'âge (8a), l'état matrimonial (8) et la présence d'enfants (6), par activité (8a)

Série «Profils de secteurs»

Cette série donne un aperçu statistique, c'est-à-dire le profil des régions géographiques. Une vaste gamme de variables du recensement sont examinées à un niveau relativement peu détaillé. Les régions géographiques visées sont les suivantes :

- divisions de recensement et subdivisions de recensement;
- régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement;
- secteurs de recensement dans les RMR et certaines AR divisées en secteurs de recensement;
- circonscriptions électorales fédérales;
- régions urbaines et régions rurales;
- secteurs de dénombrement;
- régions de tri d'acheminement urbaines.

Pour chacune des régions géographiques, le profil est présenté en deux parties :

- la partie A (contient les variables pour lesquelles des données intégrales ont été recueillies);
- la partie B (contient les variables pour lesquelles des données-échantillon (20 %) ont été recueillies).

L'**activité** fait partie des variables incluses dans la partie B.

Produits de référence

Dictionnaire du recensement de 1991 (n° 92-301F au catalogue)

Le Dictionnaire du recensement de 1991 renferme des renseignements détaillés sur l'ensemble des concepts, variables et éléments géographiques du recensement de 1991. L'information fournie pour chaque variable comprend une définition, un sommaire historique, la population prise en considération, le ou les numéros de question du recensement correspondants, les catégories de réponse ou les classifications applicables, ainsi que des remarques spéciales. Il existe également une version électronique du dictionnaire du recensement.

Catalogue du recensement de 1991 (n° 92-302F au catalogue)

Le Catalogue du recensement de 1991 fournit une description complète des produits et services offerts, y compris des renseignements sur les dates de diffusion, les prix, les supports, les titres des tableaux et les numéros au catalogue.

Le recensement de 1991 en bref (n° 92-305F au catalogue)

Le recensement de 1991 en bref donne un aperçu non technique du recensement. Pour les utilisateurs de données, cette publication constitue une introduction aux variables et aux concepts géographiques du recensement, décrit les activités de collecte et de traitement des données, et donne un aperçu des produits et services.

Services des totalisations

Rayon des produits électroniques

Les utilisateurs peuvent obtenir sur support électronique ou imprimé, tableau par tableau, toutes les données diffusées sous forme imprimée.

Ateliers et séminaires

Des ateliers et des séminaires sont offerts pour renseigner les utilisateurs, nouveaux et anciens, à propos des données du recensement et les aider à tirer le meilleur parti de celles-ci, compte tenu de leurs besoins.

IX. Conclusion

Le présent document, conçu pour fournir aux utilisateurs des renseignements détaillés sur les données sur l'activité du recensement de 1991, comprend notamment des renseignements sur les concepts et les définitions, les méthodes de traitement des données et leur incidence ainsi que des évaluations de la qualité des données.

À la suite des opérations de collecte et de dépouillement, les opérations de contrôle et d'imputation ont permis de repérer et de corriger les réponses invalides, manquantes, multiples ou incohérentes. La fréquence, tant des réponses invalides que des réponses multiples, était très faible, quoique le nombre de réponses invalides ait augmenté dans une large mesure entre 1986 et 1991. À l'exception de la correction des réponses pour lesquelles les instructions «passez à» n'ont pas été respectées, il y a très peu de changements entre les résultats des variables relatives à l'activité, avant et après imputation. Les taux de réponse pour chacune des questions sur l'activité au recensement de 1991 étaient soit assez élevés ou du moins acceptables.

Les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 ont été comparées aux données de l'Enquête sur la population active avec des contrôles tenant compte des différences dans la couverture ou dans les populations visées. Ces comparaisons ont permis de dégager des différences mineures, mais acceptables, dans les estimations. Les différences dans la formulation des questions, dans la taille des échantillons, dans les périodes de référence, dans les systèmes de pondération et dans les méthodes de collecte des données permettent d'expliquer un grand nombre des différences constatées dans les estimations.

Les comparaisons avec les données de l'Enquête sur la population active, réparties selon le groupe d'âge, ont révélé que les écarts les plus élevés entre les estimations étaient observés pour les groupes d'âge 15 à 19 ans et 65 ans et plus. Les estimations de l'emploi et du chômage selon le recensement étaient inférieures aux estimations selon l'enquête pour le groupe d'âge de 15 à 19 ans et supérieures à celles de l'enquête pour le groupe d'âge 65 ans et plus. Ces écarts s'expliquent néanmoins en grande partie par les erreurs de réponse et les différences dans les techniques de collecte (intervieweurs formés dans le cas de l'enquête, et autodénombrement dans le cas du recensement).

Depuis le recensement de 1971, des modifications assez importantes ont été apportées aux questions posées et aux concepts utilisés. Ces différences ainsi que l'effet des modifications sur les données relatives à l'activité du recensement de 1991, sont présentées dans le chapitre VII. Les questions et les concepts relatifs à l'activité sont demeurés très semblables depuis le recensement de 1981; toutefois, certaines modifications mineures ont été apportées aux procédures de traitement, notamment l'utilisation des réponses à la question sur la fréquentation scolaire pour déterminer si le répondant était prêt à travailler.

Annexe A

Questions sur l'activité posées lors des recensements de 1971, 1976, 1981, 1986 et 1991

Questionnaire du recensement de 1971 – Questions sur l'activité

31. a) Combien d'heures avez-vous travaillé la semaine dernière contre rémunération ou en vue d'un bénéfice? *Comptez tous les emplois et toutes les heures supplémentaires.*

- ○ Aucune
- ○ 1–19
- ○ 20 ou plus

b) La semaine dernière combien d'heures avez-vous aidé sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale?
Ne comptez pas les travaux ménagers chez vous.

- ○ Aucune
- ○ 1–19
- ○ 20 ou plus

c) Avez-vous cherché du travail la semaine dernière? *Par ex., en vous adressant au Centre de main-d'oeuvre du Canada, en demandant du travail à des employeurs, en plaçant des annonces dans les journaux ou en y répondant, etc.*

- ○ Oui
- ○ Non

d) La semaine dernière aviez-vous un emploi dont vous aviez été congédié temporairement?

- ○ Oui
- ○ Non

e) La semaine dernière aviez-vous un emploi ou une entreprise dont vous étiez absent à cause de maladie, de vacances, d'une grève, d'un cours de formation, etc.?

- ○ Oui
- ○ Non

32. Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne fût-ce que quelques jours?

- ○ En 1971
- ○ En 1970
- ○ Avant 1970 } PASSEZ À LA QUESTION 40
- ○ N'ai jamais travaillé } PASSEZ À LA QUESTION 40

33. Combien d'heures travaillez-vous habituellement par semaine?

- ○ 1–19
- ○ 20–29
- ○ 30–34
- ○ 35–39
- ○ 40–44
- ○ 45–49
- ○ 50 ou plus

Questionnaire du recensement de 1976 – Questions sur l'activité

a) La semaine dernière, combien d'heures avez-vous travaillé comme salarié ou à votre propre compte à l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise ou dans l'exercice d'une profession?	b) La semaine dernière, combien d'heures avez-vous aidé sans paye à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale? *(Ne comptez pas le travail bénévole ni le travail ménager chez vous.)*	c) La semaine dernière, aviez-vous un emploi dont vous aviez été congédié temporairement?	d) La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi à une date ultérieure?	e) La semaine dernière, aviez-vous un emploi dont vous avez été absent pour une partie ou la totalité de la semaine parce que vous étiez malade, en grève, en vacances ou en cours de formation, etc.?	f) Avez-vous cherché du travail la semaine dernière? *Par ex., en vous adressant à un Centre de main-d'oeuvre du Canada, en demandant du travail à des employeurs, en plaçant des annonces dans les journaux ou en y répondant, etc.*
○ Aucune ○ 1-14 ○ 15-19 ○ 20 et plus	○ Aucune ○ 1-14 ○ 15-19 ○ 20 et plus	○ Non ○ Oui	○ Non ○ Oui	○ Non ○ Oui	○ Non Passez à la question 12. ○ Oui Pouviez-vous commencer à travailler la semaine dernière? ○ Non ○ Oui

Questionnaire du recensement de 1981 – Questions sur l'activité

39. a) La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?

Comptez:

- *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions),*
- *le travail à votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession,*
- *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.*

12 ☐ Aucune ▶ *Continuez avec les questions 39 b) à 46*
OU

13 ☐ Heures (à l'heure près) ▶ *Passez à la question 41*

■ b) La semaine dernière, étiez-vous mis à pied temporairement ou absent de votre emploi ou entreprise?
Cochez une seule case

14 ☐ Non
15 ☐ Oui, mis à pied temporairement
16 ☐ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absent pour d'autres raisons

■ c) La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?

17 ☐ Non
18 ☐ Oui

■ d) Avez-vous cherché un travail au cours des quatre dernières semaines? Par ex., en vous adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?
Cochez une seule case

19 ☐ Non ▶ *Passez à la question 40*
20 ☐ Oui, du travail à plein temps
21 ☐ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

■ e) Y a-t-il une raison qui vous ait empêché de commencer à travailler la semaine dernière?
Cochez une seule case

22 ☐ Non, prêt à accepter du travail
23 ☐ Oui, avais déjà un emploi
24 ☐ Oui, temporairement malade ou invalide
25 ☐ Oui, pour des raisons personnelles ou familiales
26 ☐ Oui, allais à l'école
27 ☐ Oui, autres raisons

40. ■ Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours (sans compter les travaux ménagers ou d'entretien chez-vous)?
Cochez une seule case

28 ☐ En 1981
29 ☐ En 1980 ▶ *Répondez aux questions 41 à 46*

30 ☐ Avant 1980
31 ☐ Jamais travaillé ▶ *Passez à la question 46*

Questionnaire du recensement de 1986 – Questions sur l'activité

25. a) La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé (sans compter les travaux ménagers, les travaux d'entretien ou les réparations de votre propre maison)?
Considérez comme travail:
- *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale (par ex., aider à ensemencer, à tenir les comptes);*
- *le travail à votre propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession, seul ou en association;*
- *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions).*

21 ☐ Nombre d'heures (à l'heure près) ▶ *Passez à la question 27*
OU
22 ☐ Aucune ▶ *Continuez avec les questions 25 b) à 32*

• b) La semaine dernière, étiez-vous mis(e) à pied temporairement ou absent(e) de votre emploi ou entreprise?
Cochez une seule case
23 ☐ Non
24 ☐ Oui, mis(e) à pied temporairement d'un emploi auquel je compte retourner
25 ☐ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absent(e) pour d'autres raisons

• c) La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?
26 ☐ Non
27 ☐ Oui

• d) Avez-vous cherché un travail au cours des quatre dernières semaines? Par ex., en vous adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?
Cochez une seule case
28 ☐ Non ▶ *Passez à la question 26*
29 ☐ Oui, du travail à plein temps
30 ☐ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)

• e) Auriez-vous pu commencer à travailler la semaine dernière si un emploi avait été disponible?
Cochez une seule case
31 ☐ Oui, prêt(e) à accepter du travail
32 ☐ Non, avais déjà un emploi
33 ☐ Non, temporairement malade ou invalide
34 ☐ Non, pour des raisons personnelles ou familiales
35 ☐ Non, allais à l'école
36 ☐ Non, autres raisons

26. • Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours (sans compter les travaux ménagers, les travaux d'entretien ou les réparations de votre propre maison)?
Cochez une seule case
37 ☐ En 1986
38 ☐ En 1985 ▶ *Répondez aux questions 27 à 32*
39 ☐ Avant 1985
40 ☐ Jamais travaillé ▶ *Passez à la question 32*

Questionnaire du recensement de 1991 – Questions sur l'activité

TRAVAIL **30.** La semaine dernière, pendant combien d'heures cette personne a-t-elle travaillé (sans compter le bénévolat, les travaux ménagers, les travaux d'entretien ou les réparations de sa propre maison)? *Considérez comme travail:* • *le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale (par ex., aider à ensemencer, à tenir les comptes);* • *le travail à son propre compte dans une entreprise ou une ferme ou dans l'exercice d'une profession, seule ou en association;* • *le travail contre rémunération (salaire, traitement, pourboires, commissions).*	03 ☐ ◄ Nombre d'heures (à l'heure près) **Passez à la question 36** **OU** 04 ○ Aucune **Continuez avec la question suivante**
31. ▪ La semaine dernière, cette personne était-elle mise à pied temporairement ou absente de son emploi ou entreprise? *Cochez un seul cercle.*	05 ○ Non 06 ○ Oui, mise à pied temporairement d'un emploi auquel elle compte retourner 07 ○ Oui, en vacances, malade, en grève ou lock-out ou absente pour d'autres raisons
32. ▪ La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels cette personne devait se présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?	08 ○ Non 09 ○ Oui
33. ▪ Cette personne a-t-elle cherché un travail au cours des quatre dernières semaines? *Par exemple, en s'adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?* *Cochez un seul cercle.*	10 ○ Non **Passez à la question 35** 11 ○ Oui, du travail à plein temps 12 ○ Oui, du travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
34. ▪ Cette personne aurait-elle pu commencer à travailler la semaine dernière si un emploi avait été disponible? *Cochez un seul cercle.*	01 ○ Oui, prête à accepter du travail 02 ○ Non, avait déjà un emploi 03 ○ Non, temporairement malade ou invalide 04 ○ Non, pour des raisons personnelles ou familiales 05 ○ Non, allait à l'école 06 ○ Non, autres raisons
35. ▪ Quand cette personne a-t-elle travaillé la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours (sans compter le bénévolat, les travaux ménagers, les travaux d'entretien ou les réparations de sa propre maison)?	07 ○ En 1991 **Continuez avec la question suivante** 08 ○ En 1990 **Continuez avec la question suivante** 09 ○ Avant 1990 **Passez à la question 45** 10 ○ Jamais travaillé **Passez à la question 45**

Annexe B

Questions sur l'activité des enquêtes sur la population active (mensuelles) de mai et de juin 1991

Questions sur l'activité des enquêtes sur la population active (mensuelles) de mai et de juin 1991

Statistique Canada Statistics Canada

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE SUR LA POPULATION ACTIVE

DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempli

Nº de dossier 2 — Date d'enquête 3 (Mois, Année) — Nº de tâche 4 — 1 FORMULE 05

Nº de page-ligne du DM 5 — Prénom 6 — Nom de famille 7

10 LA SEMAINE DERNIÈRE, . . . A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? *(Peu importe le nombre d'heures.)*
Oui ¹ ○ Non ² ○ Passez à 30
Incapacité PERMANENTE ³ ○ Passez à 50

11 . . . AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui ¹ ○ Non ² ○ Passez à 13

12 ÉTAIT-CE DÛ À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui ¹ ○ Non ² ○

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE . . . TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT:
À SON EMPLOI (principal)? ☐ *Si le total est 30 ou plus, passez à 15*
à d'autres emplois? ☐

14 POURQUOI . . . TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
☐ *Inscrivez le code*

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES . . . A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ? *(Comptez les heures, rémunérées ou non, à tous les emplois)*
☐ *Pour "aucune" inscrivez 00*

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES . . . A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(E) DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE? *(Jour férié, vacances, maladie, conflit de travail, etc.)*
(Tous les emplois) ☐ *Pour "aucune", inscrivez 00 et passez à 18*

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE?
☐ *Inscrivez le code*

18 COMBIEN D'HEURES . . . A-T-IL(ELLE) EFFECTIVEMENT TRAVAILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE:
À SON EMPLOI (principal)? ☐
à d'autres emplois? ☐

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, . . . S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
Oui ¹ ○ Non ² ○
Passez à 72

30 LA SEMAINE DERNIÈRE, . . . AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI OU UNE ENTREPRISE AUXQUELS IL(ELLE) N'A PAS TRAVAILLÉ?
Oui ¹ ○ Passez à 33 Non ² ○

31 LA SEMAINE DERNIÈRE, . . . AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE?
Oui ¹ ○ Non ² ○ Passez à 50

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES . . . DOIT-IL(ELLE) COMMENCER À TRAVAILLER À SON NOUVEL EMPLOI?
☐ Passez à 50

33 POURQUOI . . . S'EST-IL(ELLE) ABSENTÉ(E) DU TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
☐ *Inscrivez le code. Si c'est 6 passez à 32*

34 . . . AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui ¹ ○ Non ² ○

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE . . . TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT:
À SON EMPLOI (principal)? ☐ *Si le total est 30 ou plus, passez à 37*
à d'autres emplois? ☐

36 POURQUOI . . . TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE?
☐ *Inscrivez le code*

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSÉCUTIVES . . . A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(E) DU TRAVAIL?
☐

38 . . . RECOIT-IL(ELLE) UNE RÉMUNÉRATION DE SON EMPLOYEUR POUR SES ABSENCES DE LA SEMAINE DERNIÈRE?
Oui ¹ ○ Non ² ○

39 À L'INTERVIEWER:
• Si code 5 (mise à pied) à 33 ¹ ○ passez à 56
• Autrement ² ○ passez à 40

40 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, . . . S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI?
Oui ¹ ○ Non ² ○
Passez à 72

50 . . . A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE?
Oui ¹ ○ Non ² ○ Passez à 55

51 QUAND . . . A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?
Aucun changement ○ ▶ ☐ (Mois, Année) — ou ▶ ☐ (Mois, Année)
Si le mois est inconnu, mettez ·· à "Mois"

52 À L'INTERVIEWER:
(1) Si la date à 51 se situe avant .... ¹ ○ Passez à 55
(2) Si la date à 51 est la même que ou se situe après ² ○ passez à 53
(Mois, Année)

53 . . . TRAVAILLAIT-IL(ELLE) HABITUELLEMENT 30 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE?
À temps plein ¹ ○ *(30 heures ou plus par semaine)* — À temps partiel ² ○ *(moins de 30 heures par semaine)*

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE . . . A LAISSÉ CET EMPLOI?
☐ *Inscrivez le code*

55 À L'INTERVIEWER:
• Si "Incapacité permanente" à 10 ¹ ○ passez à 80
• Autrement ² ○ passez à 56

56 AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS, . . . S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?
Oui ¹ ○ Non ² ○ Passez à 64

57 • AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, QU'A FAIT . . . POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? *Notez toute méthode indiquée*
Rien ○ ¹ Passez à 62
• AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, . . . A-T-IL(ELLE) FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? *Notez toute autre méthode indiquée. Pour chaque méthode donnée, demandez:*
• QUAND . . . __________ LA DERNIÈRE FOIS? *(Répétez la méthode)*

S'est-il(elle) adressé(e)	Méthode employée	Nombre de semaines depuis la dernière fois (excl. la semaine d'int.)
à un BUREAU de placement PUBLIC	² ○	☐
à un BUREAU de placement PRIVÉ	³ ○	☐
à un SYNDICAT	⁴ ○	☐
directement à des EMPLOYEURS	⁵ ○	☐
à des AMIS ou des parents	⁶ ○	☐
A-t-il(elle) publié une ANNONCE ou répondu à une ANNONCE	⁷ ○	☐
A-t-il(elle) CONSULTÉ les ANNONCES	⁸ ○	☐
AUTRE. Précisez dans les NOTES	⁹ ○	☐

58 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES . . . AVAIT-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL? *(Ne comptant pas les semaines travaillées.)* ☐

59 QUELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE . . . AVANT QU'IL(ELLE) COMMENCE À SE CHERCHER DU TRAVAIL?
☐ *Inscrivez le code*

60 . . . CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 MOIS?
Oui ¹ ○ *(Plus de 6 mois)* — Non ² ○ *(Moins de 6 mois incl. 6 mois)*

61 . . . CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL?
À temps plein ¹ ○ *(30 heures ou plus par semaine)* — À temps partiel ² ○ *(moins de 30 heures par semaine)*
Passez à 63

62 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE . . . N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE?
☐ *Inscrivez le code*

63 Y A-T-IL UNE RAISON QUI AURAIT EMPÊCHÉ . . . DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE?
☐ *Inscrivez le code*

64 À L'INTERVIEWER:
• Si "Non" (jamais travaillé) à 50 ² ○ passez à 80
• S'il y a un "X" dans le cercle du haut à 52 ³ ○ passez à 80
• Autrement ⁴ ○ passez à 72

DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)

72 POUR QUI . . . TRAVAILLE-T-IL(ELLE)? *(Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la personne.)*
Aucun changement ○ ¹ ▶ ____ — ou ▶ ____

73 QUAND . . . A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVAILLER POUR CET EMPLOYEUR?
Aucun changement ○ ¹ ▶ ☐ (Mois, Année) — ou ▶ ☐ (Mois, Année) *Si le mois est inconnu, mettez ·· à "Mois"*

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? *(Donnez une description complète, par ex., gouvernement fédéral, conserverie, services forestiers.)*
Aucun changement ○ ¹ ▶ ____ — ou ▶ ____

75A QUEL GENRE DE TRAVAIL . . . FAISAIT-IL(ELLE)? *(Par exemple, commis de bureau, travailleur(se) d'usine, technicien(ne) forestier(ère).)*
Aucun changement ○ ¹ ▶ ____ — ou ▶ ____

75B DANS CE TRAVAIL, QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCTIONS LES PLUS IMPORTANTES DE . . . ? *(Par ex., classement de documents, séchage de légumes, estimation forestière.)*
Aucun changement ○ ¹ ▶ ____ — ou ▶ ____

76 Catégorie de travailleur
Emploi principal........ Aucun changement ○ ¹ ▶ ☐ — ou ▶ ☐ *Inscrivez le code*

77 Autre emploi........ Aucun changement ○ ¹ ▶ ☐ — ou ▶ ☐ *Inscrivez le code* passez à 80

ACTIVITÉ SCOLAIRE (si 65 ans et plus, passez à 90)

80 LA SEMAINE DERNIÈRE, . . . FRÉQUENTAIT-IL(ELLE) UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ?
Oui ¹ ○ Non ² ○ Passez à 90

81 . . . ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRIT(E) COMME ÉTUDIANT(E) À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL?
À temps plein ¹ ○ À temps partiel ² ○

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL?
☐ *Inscrivez le code*

NOTES

Nº de poste 99 ☐ — 99 ☐ — 99 ☐

SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

90 Nº de page-ligne du DM de la personne qui a fourni les renseignements ci-dessus.
La dernière interview ☐ — Cette interview ☐

"Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72"

7-5030-475 4-6-86

SEE REVERSE FOR ENGLISH

Annexe C

Mesures approximatives de l'erreur d'échantillonnage, données-échantillon (20 %) du recensement de 1991

Mesures approximatives de l'erreur d'échantillonnage, données-échantillon (20 %) du recensement de 1991

Le tableau ci-après présente les mesures approximatives de l'erreur d'échantillonnage pour toutes les données du recensement de 1991 recueillies auprès d'un échantillon de 20 %. Ces mesures ne servent que d'indicateurs généraux. L'erreur d'échantillonnage potentielle est exprimée sous la forme de l'«erreur-type». Il s'agit de la racine carrée de la moyenne, tirée de tous les échantillons possibles de même effectif et sélectionnés selon le même plan d'échantillonnage, de l'écart mis au carré entre l'estimation de l'échantillon et la valeur pour la population totale.

Tableau: **Erreur-type approximative due à l'échantillonnage pour les données-échantillon du recensement de 1991**

Valeur de case	Erreur-type approximative
50 ou moins	15
100	20
200	30
500	45
1,000	65
2,000	90
5,000	140
10,000	200
20,000	280
50,000	450
100,000	630
500,000	1400
1,000,000	1960
2,500,000	3000
5,000,000	4000
10,000,000	4900

Les utilisateurs qui désirent déterminer l'erreur approximative due à l'échantillonnage pour une case de données précise, tirées des données-échantillon de 20 %, devraient choisir l'erreur-type qui correspond à la valeur de case la plus proche de la valeur de la case donnée dans la totalisation du recensement. Généralement, lorsque l'utilisateur se sert de la valeur d'erreur-type obtenue, il peut être assez certain que, pour la population dénombrée, la valeur réelle (sans tenir compte des erreurs non dues à l'échantillonnage) se situe entre plus et moins trois fois l'erreur-type (p. ex., pour une valeur de case de 1 000, la fourchette serait de 1 000 + ou -3 x 65, ou 1 000 + ou -195).

L'effet du plan d'échantillonnage et de la méthode de pondération utilisés au recensement de 1991 peut cependant varier selon la caractéristique et selon la région géographique. Les valeurs d'erreur-type dans le tableau peuvent donc sous-estimer ou surestimer l'erreur due à l'échantillonnage.

Les erreurs-type présentées dans le tableau ne s'appliquent pas aux totaux ou totaux partiels de population ou d'univers (personnes, ménages, logements ou familles) pour la région géographique à l'étude.

Annexe D

Tableaux de comparaison – Recensement de 1991 et Enquête sur la population active de mai et de juin 1991

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active)

Canada		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	21,036	20,710	1.6	-	20,740	1.4	-
	M.	10,260	10,099	1.6	-	10,114	1.4	-
	F.	10,776	10,611	1.6	-	10,626	1.4	-
2. Personnes occupées	T.	12,845	12,478	2.9	0.3	12,697	1.2	0.3
	M.	7,040	6,816	3.3	0.4	6,981	0.8	0.4
	F.	5,805	5,662	2.5	0.5	5,716	1.6	0.5
3. Chômeurs(euses)	T.	1,446	1,443	0.2	1.7	1,405	2.9	1.7
	M.	792	842	-5.9	2.2	791	0.1	2.2
	F.	654	601	8.8	2.5	614	6.5	2.6
4. Population active totale	T.	14,291	13,921	2.7	0.3	14,102	1.3	0.3
	M.	7,832	7,658	2.3	0.3	7,771	0.8	0.3
	F.	6,460	6,263	3.1	0.4	6,331	2.0	0.4
5. Inactifs	T.	6,745	6,789	-0.6	0.6	6,637	1.6	0.5
	M.	2,428	2,441	-0.5	0.9	2,343	3.6	0.9
	F.	4,316	4,348	-0.7	0.6	4,295	0.5	0.6
6. Taux d'activité	T.	67.9	67.2	0.7	0.3	68.0	-0.1	0.3
	M.	76.3	75.8	0.5	0.3	76.8	-0.5	0.3
	F.	59.9	59.0	0.9	0.4	59.6	0.3	0.4
7. Taux de chômage	T.	10.1	10.4	-0.3	1.7	10.0	0.1	1.7
	M.	10.1	11.0	-0.9	2.2	10.2	-0.1	2.2
	F.	10.1	9.6	0.5	2.5	9.7	0.4	2.6
8. Rapport emploi-population	T.	61.1	60.3	0.8	0.3	61.2	-0.1	0.3
	M.	68.6	67.5	1.1	0.4	69.0	-0.4	0.4
	F.	53.9	53.4	0.5	0.5	53.8	0.1	0.5

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) - suite

Terre-Neuve		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	434	436	-0.5	-	436	-0.5	-
	M.	215	215	0.0	-	216	-0.5	-
	F.	219	220	-0.5	-	221	-0.9	-
2. Personnes occupées	T.	191	191	0.0	2.3	200	-4.5	1.9
	M.	105	106	-0.9	2.7	113	-7.1	2.1
	F.	85	85	0.0	2.7	87	-2.3	2.6
3. Chômeurs(euses)	T.	74	53	39.6	6.0	48	54.2	6.2
	M.	42	30	40.0	6.2	28	50.0	6.8
	F.	32	23	39.1	8.2	20	60.0	7.8
4. Population active totale	T.	265	244	8.6	1.6	249	6.4	1.4
	M.	148	136	8.8	1.7	142	4.2	1.6
	F.	117	108	8.3	2.1	107	9.3	1.8
5. Inactifs	T.	169	192	-12.0	2.0	188	-10.1	1.8
	M.	67	79	-15.2	2.9	74	-9.5	2.9
	F.	101	113	-10.6	2.0	114	-11.4	1.7
6. Taux d'activité	T.	61.1	56.0	5.1	1.6	57.0	4.1	1.4
	M.	68.7	63.3	5.4	1.7	65.6	3.1	1.6
	F.	53.6	48.9	4.7	2.1	48.5	5.1	1.8
7. Taux de chômage	T.	28.0	21.8	6.2	5.8	19.5	8.5	5.9
	M.	28.7	22.3	6.4	6.3	20.0	8.7	6.4
	F.	27.1	21.2	5.9	7.6	18.7	8.4	7.7
8. Rapport emploi-population	T.	44.0	43.8	0.2	2.3	45.9	-1.9	1.9
	M.	49.0	49.2	-0.2	2.7	52.5	-3.5	2.1
	F.	39.1	38.5	0.6	2.7	39.4	-0.3	2.6

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Île-du-Prince-Édouard		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	98	98	0.0	-	98	0.0	-
	M.	48	48	0.0	-	48	0.0	-
	F.	50	50	0.0	-	50	0.0	-
2. Personnes occupées	T.	58	56	3.6	1.6	59	-1.7	1.5
	M.	32	30	6.7	1.8	32	0.0	1.8
	F.	27	26	3.8	2.4	28	-3.6	1.9
3. Chômeurs(euses)	T.	9	9	0.0	6.4	8	12.5	7.0
	M.	5	5	0.0	8.6	4	25.0	9.0
	F.	5	4	25.0	9.0	4	25.0	9.0
4. Population active totale	T.	68	65	4.6	1.1	68	0.0	1.0
	M.	36	35	2.9	1.4	36	0.0	1.3
	F.	31	30	3.3	1.8	32	-3.1	1.5
5. Inactifs	T.	30	33	-9.1	2.2	30	0.0	2.3
	M.	11	13	-15.4	3.9	12	-8.3	3.9
	F.	19	20	-5.0	2.7	19	0.0	2.5
6. Taux d'activité	T.	69.0	66.7	2.3	1.1	69.1	-0.1	1.0
	M.	76.1	73.4	2.7	1.4	75.7	0.4	1.3
	F.	62.2	60.4	1.8	1.8	62.9	-0.7	1.5
7. Taux de chômage	T.	13.6	14.0	-0.4	6.4	12.3	1.3	7.0
	M.	12.6	14.0	-1.4	8.3	12.3	0.3	8.9
	F.	14.7	14.0	0.7	8.9	12.3	2.4	8.9
8. Rapport emploi-population	T.	59.6	57.4	2.2	1.6	60.6	-1.0	1.5
	M.	66.5	63.1	3.4	1.8	66.4	0.1	1.8
	F.	53.1	52.0	1.1	2.4	55.1	-2.0	1.9

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Nouvelle-Écosse		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	692	687	0.7	-	687	0.7	-
	M.	333	329	1.2	-	330	0.9	-
	F.	359	357	0.6	-	357	0.6	-
2. Personnes occupées	T.	379	374	1.3	1.1	381	-0.5	1.0
	M.	209	207	1.0	1.2	210	-0.5	1.1
	F.	170	167	1.8	1.6	171	-0.6	1.6
3. Chômeurs(euses)	T.	56	54	3.7	4.7	47	19.1	6.0
	M.	30	29	3.4	6.1	26	15.4	7.2
	F.	26	24	8.3	7.0	21	23.8	8.3
4. Population active totale	T.	435	428	1.6	0.8	428	1.6	0.8
	M.	239	236	1.3	0.9	236	1.3	0.9
	F.	196	191	2.6	1.3	192	2.1	1.3
5. Inactifs	T.	257	259	-0.8	1.4	259	-0.8	1.3
	M.	93	93	0.0	2.3	94	-1.1	2.3
	F.	163	166	-1.8	1.5	165	-1.2	1.5
6. Taux d'activité	T.	62.9	62.3	0.6	0.8	62.3	0.6	0.8
	M.	71.9	71.7	0.2	0.9	71.6	0.3	0.9
	F.	54.6	53.6	1.0	1.3	53.7	0.9	1.3
7. Taux de chômage	T.	12.9	12.6	0.3	4.6	10.9	2.0	5.9
	M.	12.6	12.5	0.1	6.0	11.0	1.6	7.0
	F.	13.3	12.8	0.5	6.8	10.8	2.5	8.1
8. Rapport emploi-population	T.	54.8	54.4	0.4	1.1	55.5	-0.7	1.0
	M.	62.8	62.8	0.0	1.2	63.7	-0.9	1.1
	F.	47.3	46.7	0.6	1.6	47.9	-0.6	1.6

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Nouveau-Brunswick		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	558	558	0.0	-	559	-0.2	-
	M.	271	272	-0.4	-	272	-0.4	-
	F.	287	287	0.0	-	287	0.0	-
2. Personnes occupées	T.	296	291	1.7	1.4	301	-1.7	1.1
	M.	163	161	1.2	1.5	168	-3.0	1.2
	F.	132	130	1.5	2.2	133	-0.8	1.8
3. Chômeurs(euses)	T.	54	44	22.7	5.0	40	35.0	5.3
	M.	31	25	24.0	7.0	23	34.8	6.3
	F.	24	19	26.3	7.3	17	41.2	8.2
4. Population active totale	T.	350	335	4.5	1.1	341	2.6	0.9
	M.	194	186	4.3	0.9	191	1.6	0.8
	F.	156	149	4.7	2.0	150	4.0	1.6
5. Inactifs	T.	208	223	-6.7	1.6	218	-4.6	1.4
	M.	77	85	-9.4	2.0	81	-4.9	2.0
	F.	131	138	-5.1	2.1	137	-4.4	1.7
6. Taux d'activité	T.	62.7	60.0	2.7	1.1	61.0	1.7	0.9
	M.	71.5	68.5	3.0	0.9	70.3	1.2	0.8
	F.	54.4	52.0	2.4	2.0	52.2	2.2	1.6
7. Taux de chômage	T.	15.5	13.1	2.4	5.0	11.6	3.9	5.2
	M.	15.8	13.7	2.1	7.0	12.0	3.8	6.2
	F.	15.3	12.5	2.8	6.9	11.1	4.2	7.9
8. Rapport emploi-population	T.	52.9	52.2	0.7	1.4	53.9	-1.0	1.1
	M.	60.2	59.2	1.0	1.5	61.9	-1.7	1.2
	F.	46.1	45.5	0.6	2.2	46.4	-0.3	1.8

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Québec		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	5,409	5,342	1.3	-	5,348	1.1	-
	M.	2,623	2,591	1.2	-	2,594	1.1	-
	F.	2,786	2,751	1.3	-	2,754	1.2	-
2. Personnes occupées	T.	3,095	3,025	2.3	0.8	3,103	-0.3	0.8
	M.	1,723	1,663	3.6	0.9	1,737	-0.8	0.9
	F.	1,372	1,363	0.7	1.2	1,365	0.5	1.2
3. Chômeurs(euses)	T.	425	406	4.7	3.7	386	10.1	3.9
	M.	236	251	-6.0	4.6	218	8.3	4.5
	F.	189	155	21.9	6.0	168	12.5	6.1
4. Population active totale	T.	3,520	3,432	2.6	0.7	3,488	0.9	0.6
	M.	1,959	1,914	2.4	0.7	1,955	0.2	0.6
	F.	1,561	1,518	2.8	1.1	1,533	1.8	1.1
5. Inactifs	T.	1,889	1,910	-1.1	1.2	1,859	1.6	1.2
	M.	664	677	-1.9	1.9	639	3.9	1.9
	F.	1,225	1,233	-0.6	1.3	1,221	0.3	1.3
6. Taux d'activité	T.	65.1	64.2	0.9	0.7	65.2	-0.1	0.6
	M.	74.7	73.9	0.8	0.7	75.4	-0.7	0.6
	F.	56.0	55.2	0.8	1.1	55.7	0.3	1.1
7. Taux de chômage	T.	12.1	11.8	0.3	3.6	11.1	1.0	3.8
	M.	12.0	13.1	-1.1	4.5	11.2	0.8	4.6
	F.	12.1	10.2	1.9	5.8	10.9	1.2	5.9
8. Rapport emploi-population	T.	57.2	56.6	0.6	0.8	58.0	-0.8	0.8
	M.	65.7	64.2	1.5	0.9	67.0	-1.3	0.9
	F.	49.2	49.5	-0.3	1.2	49.6	-0.4	1.2

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Ontario		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	7,877	7,710	2.2	-	7,723	2.0	-
	M.	3,829	3,753	2.0	-	3,759	1.9	-
	F.	4,047	3,958	2.2	-	3,964	2.1	-
2. Personnes occupées	T.	5,009	4,808	4.2	0.6	4,866	2.9	0.6
	M.	2,706	2,608	3.8	0.7	2,637	2.6	0.7
	F.	2,304	2,199	4.8	0.8	2,228	3.4	0.8
3. Chômeurs(euses)	T.	467	518	-9.8	3.1	536	-12.9	2.9
	M.	256	287	-10.8	4.0	294	-12.9	4.0
	F.	211	231	-8.7	4.3	242	-12.8	4.2
4. Population active totale	T.	5,476	5,326	2.8	0.5	5,402	1.4	0.4
	M.	2,961	2,895	2.3	0.5	2,932	1.0	0.5
	F.	2,515	2,431	3.5	0.7	2,470	1.8	0.7
5. Inactifs	T.	2,400	2,384	0.7	1.0	2,322	3.4	1.0
	M.	868	857	1.3	1.6	827	5.0	1.6
	F.	1,532	1,527	0.3	1.1	1,494	2.5	1.1
6. Taux d'activité	T.	69.5	69.1	0.4	0.5	69.9	-0.4	0.4
	M.	77.3	77.2	0.1	0.5	78.0	-0.7	0.5
	F.	62.1	61.4	0.7	0.7	62.3	-0.2	0.7
7. Taux de chômage	T.	8.5	9.7	-1.2	3.1	9.9	-1.4	3.0
	M.	8.6	9.9	-1.3	4.0	10.0	-1.4	4.0
	F.	8.4	9.5	-1.1	4.2	9.8	-1.4	4.1
8. Rapport emploi-population	T.	63.6	62.4	1.2	0.6	63.0	0.6	0.6
	M.	70.7	69.5	1.2	0.7	70.2	0.5	0.7
	F.	56.9	55.6	1.3	0.8	56.2	0.7	0.8

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Manitoba		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	813	809	0.5	-	810	0.4	-
	M.	396	394	0.5	-	394	0.5	-
	F.	418	416	0.5	-	416	0.5	-
2. Personnes occupées	T.	511	501	2.0	1.0	510	0.2	1.0
	M.	277	274	1.1	1.2	280	-1.1	1.1
	F.	233	227	2.6	1.5	231	0.9	1.4
3. Chômeurs(euses)	T.	43	46	-6.5	5.8	43	0.0	6.7
	M.	24	28	-14.3	7.7	26	-7.7	8.6
	F.	19	18	5.6	9.2	17	11.8	9.0
4. Population active totale	T.	554	547	1.3	0.9	553	0.2	0.8
	M.	302	301	0.3	0.9	306	-1.3	0.8
	F.	252	245	2.9	1.4	248	1.6	1.2
5. Inactifs	T.	259	263	-1.5	1.8	257	0.8	1.6
	M.	94	92	2.2	2.9	89	5.6	2.8
	F.	165	170	-2.9	2.0	168	-1.8	1.8
6. Taux d'activité	T.	68.1	67.5	0.6	0.9	68.3	-0.2	0.8
	M.	76.2	76.5	-0.3	0.9	77.5	-1.3	0.8
	F.	60.5	59.0	1.5	1.4	59.6	0.9	1.2
7. Taux de chômage	T.	7.8	8.4	-0.6	5.8	7.8	0.0	6.7
	M.	8.0	9.2	-1.2	7.7	8.5	-0.5	8.6
	F.	7.5	7.3	0.2	8.9	7.0	0.5	9.0
8. Rapport emploi-population	T.	62.8	61.9	0.9	1.0	63.0	-0.2	1.0
	M.	70.0	69.5	0.5	1.2	70.9	-0.9	1.1
	F.	55.9	54.7	1.2	1.5	55.4	0.5	1.4

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Saskatchewan		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	719	722	-0.4	-	722	-0.4	-
	M.	353	356	-0.8	-	356	-0.8	-
	F.	366	366	0.0	-	366	0.0	-
2. Personnes occupées	T.	464	458	1.3	1.1	467	-0.6	1.0
	M.	258	253	2.0	1.3	259	-0.4	1.1
	F.	206	205	0.5	1.4	208	-1.0	1.3
3. Chômeurs(euses)	T.	34	35	-2.9	5.8	33	3.0	5.5
	M.	17	20	-15.0	7.2	19	-10.5	7.2
	F.	16	15	6.7	7.5	14	14.3	8.1
4. Population active totale	T.	498	494	0.8	0.9	500	-0.4	0.9
	M.	275	274	0.4	1.0	278	-1.1	0.9
	F.	222	220	0.9	1.2	222	0.0	1.2
5. Inactifs	T.	221	228	-3.1	2.0	222	-0.5	1.9
	M.	78	83	-6.0	3.1	79	-1.3	3.2
	F.	143	146	-2.1	1.8	144	-0.7	1.8
6. Taux d'activité	T.	69.2	68.4	0.8	0.9	69.2	0.0	0.9
	M.	77.9	76.8	1.1	1.0	77.9	0.0	0.9
	F.	60.8	60.2	0.6	1.2	60.7	0.1	1.2
7. Taux de chômage	T.	6.8	7.1	-0.3	5.9	6.6	0.2	5.5
	M.	6.3	7.4	-1.1	7.4	6.8	-0.5	7.3
	F.	7.3	6.7	0.6	7.6	6.3	1.0	8.0
8. Rapport emploi-population	T.	64.5	63.5	1.0	1.1	64.6	-0.1	1.0
	M.	73.0	71.1	1.9	1.3	72.6	0.4	1.1
	F.	56.3	56.1	0.2	1.4	56.9	-0.6	1.3

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Alberta		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	1,895	1,868	1.4	-	1,871	1.3	-
	M.	944	928	1.7	-	930	1.5	-
	F.	952	940	1.3	-	942	1.1	-
2. Personnes occupées	T.	1,296	1,261	2.8	0.8	1,282	1.1	0.7
	M.	716	696	2.9	0.9	714	0.3	0.7
	F.	580	565	2.7	1.2	568	2.1	1.2
3. Chômeurs(euses)	T.	108	116	-6.9	4.7	107	0.9	4.7
	M.	57	65	-12.3	6.0	59	-3.4	5.9
	F.	51	51	0.0	6.3	49	4.1	6.6
4. Population active totale	T.	1,404	1,377	2.0	0.6	1,389	1.1	0.6
	M.	773	762	1.4	0.6	772	0.1	0.6
	F.	631	616	2.4	1.0	617	2.3	1.0
5. Inactifs	T.	491	491	0.0	1.7	482	1.9	1.6
	M.	171	166	3.0	2.8	157	8.9	2.7
	F.	320	324	-1.2	1.9	325	-1.5	1.9
6. Taux d'activité	T.	74.1	73.7	0.4	0.6	74.2	-0.1	0.6
	M.	81.9	82.1	-0.2	0.6	83.1	-1.2	0.6
	F.	66.3	65.5	0.8	1.0	65.5	0.8	1.0
7. Taux de chômage	T.	7.7	8.4	-0.7	4.7	7.7	0.0	4.7
	M.	7.4	8.6	-1.2	6.0	7.6	-0.2	5.9
	F.	8.1	8.3	-0.2	6.3	7.9	0.2	6.6
8. Rapport emploi-population	T.	68.4	67.5	0.9	0.8	68.5	-0.1	0.7
	M.	75.9	75.0	0.9	0.9	76.8	-0.9	0.7
	F.	60.9	60.1	0.8	1.2	60.3	0.6	1.2

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Colombie-Britannique		Recensement de 1991 (en milliers) (a)	EPA – Mai 1991 (Concepts du recensement) (en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Mai 1991 (d)	EPA – Juin 1991 (Concepts du recensement)(en milliers) (b)	Différence en % (c)	C.V. EPA – Juin 1991 (d)
1. Population de 15 ans et plus	T.	2,541	2,481	2.4	-	2,485	2.3	-
	M.	1,248	1,214	2.8	-	1,216	2.6	-
	F.	1,293	1,267	2.1	-	1,269	1.9	-
2. Personnes occupées	T.	1,547	1,512	2.3	0.9	1,528	1.2	0.9
	M.	851	818	4.0	1.1	831	2.4	1.1
	F.	696	695	0.1	1.3	697	-0.1	1.3
3. Chômeurs(euses)	T.	175	161	8.7	4.9	157	11.5	5.3
	M.	94	100	-6.0	6.1	93	1.1	6.3
	F.	81	61	32.8	7.2	64	26.6	7.9
4. Population active totale	T.	1,722	1,673	2.9	0.7	1,685	2.2	0.7
	M.	945	918	2.9	0.8	924	2.3	0.8
	F.	777	755	2.9	1.1	761	2.1	1.0
5. Inactifs	T.	819	807	1.5	1.5	800	2.4	1.4
	M.	304	296	2.7	2.5	291	4.5	2.4
	F.	516	512	0.8	1.6	508	1.6	1.5
6. Taux d'activité	T.	67.8	67.5	0.3	0.7	67.8	0.0	0.7
	M.	75.7	75.7	0.0	0.8	76.0	-0.3	0.8
	F.	60.1	59.6	0.5	1.1	60.0	0.1	1.0
7. Taux de chômage	T.	10.2	9.6	0.6	4.9	9.3	0.9	5.3
	M.	9.9	10.9	-1.0	6.1	10.1	-0.2	6.3
	F.	10.4	8.0	2.4	7.2	8.4	2.0	7.9
8. Rapport emploi-population	T.	60.9	61.0	-0.1	0.9	61.5	-0.6	0.9
	M.	68.2	67.4	0.8	1.1	68.3	-0.1	1.1
	F.	53.8	54.8	-1.0	1.3	54.9	-1.1	1.3

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A1 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai et de juin 1991 (pondération de 1986) selon le sexe, Canada et provinces (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) - fin

Renvois

a) Les chiffres, à l'exception des taux, sont arrondis au millier le plus près. L'univers du recensement est comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active (excluant les réserves indiennes et les établissements indiens, le personnel des Forces armées et les autres personnes vivant à l'extérieur du Canada ainsi que les personnes habitant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest). Tous les taux présentés ont été calculés avant l'arrondissement des estimations au millier le plus près.

b) Les chiffres, à l'exception des taux, sont arrondis au millier le plus près. Il s'agit des données de l'EPA selon les concepts du recensement de 1991 (pondération du recensement de 1986). Les chiffres de l'EPA n'ont pas été désaisonnalisés. Tous les taux présentés ont été calculés avant l'arrondissement des estimations au millier le plus près.

c) Lorsqu'il s'agit des taux, les chiffres figurant dans cette colonne sont des différences en points et non des différences en pourcentage.

d) Il s'agit du coefficient de variation (c.v.) pour les estimations de l'EPA (concepts de l'EPA). Pour un intervalle de confiance de 99 %, ce chiffre est multiplié par 2,5. (Les chiffres pour la population de 15 ans et plus ne sont pas disponibles.)

Tableau A2 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai 1991 (pondération de 1986) selon l'âge et le sexe, Canada (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active)

Activité Canada	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)
Tous les âges												
Population	21,036	20,710	1.6	-	10,260	10,099	1.6	-	10,776	10,611	1.6	-
Population active	14,291	13,921	2.7	0.3	7,832	7,658	2.3	0.3	6,460	6,263	3.1	0.4
Personnes occupées	12,845	12,478	2.9	0.3	7,040	6,816	3.3	0.4	5,805	5,662	2.5	0.5
Chômeurs(euses)	1,446	1,443	0.2	1.7	792	842	-5.9	2.2	654	601	8.8	2.5
Inactifs	6,745	6,789	-0.6	0.6	2,428	2,441	-0.5	0.9	4,316	4,348	-0.7	0.6
Taux d'activité	67.9	67.2	0.7	0.3	76.3	75.8	0.5	0.3	59.9	59.0	0.9	0.4
Taux de chômage	10.1	10.4	-0.3	1.7	10.1	11.0	-0.9	2.2	10.1	9.6	0.5	2.5
Rapport emploi-population	61.1	60.3	0.8	0.3	68.6	67.5	1.1	0.4	53.9	53.4	0.5	0.5
15 à 19 ans												
Population	1,841	1,795	2.6	-	944	919	2.7	-	897	877	2.3	-
Population active	893	1,014	-11.9	1.3	464	536	-13.4	1.7	429	477	-10.1	1.9
Personnes occupées	757	837	-9.6	1.6	393	442	-11.1	2.1	364	395	-7.8	2.3
Chômeurs(euses)	136	176	-22.7	4.7	72	94	-23.4	5.8	64	82	-22.0	6.7
Inactifs	947	782	21.1	1.7	479	382	25.4	2.3	468	400	17.0	2.2
Taux d'activité	48.5	56.4	-7.9	1.3	49.2	58.4	-9.2	1.7	47.8	54.4	-6.6	1.9
Taux de chômage	15.2	17.4	-2.2	4.5	15.4	17.6	-2.2	5.7	15.0	17.2	-2.2	6.4
Rapport emploi-population	41.1	46.6	-5.5	1.6	41.6	48.1	-6.5	2.1	40.6	45.1	-4.5	2.3
20 à 24 ans												
Population	1,922	1,931	-0.5	-	962	977	-1.5	-	960	955	0.5	-
Population active	1,632	1,602	1.9	0.7	850	834	1.9	0.9	782	767	2.0	1.0
Personnes occupées	1,376	1,314	4.7	1.0	705	653	8.0	1.5	671	661	1.5	1.3
Chômeurs(euses)	255	288	-11.5	3.6	145	182	-20.3	4.6	111	106	4.7	5.6
Inactifs	290	330	-12.1	3.1	112	142	-21.1	5.1	178	187	-4.8	3.8
Taux d'activité	84.9	82.9	2.0	0.7	88.4	85.4	3.0	0.9	81.4	80.4	1.0	1.0
Taux de chômage	15.6	18.0	-2.4	3.6	17.0	21.8	-4.8	4.5	14.1	13.8	0.3	5.5
Rapport emploi-population	71.6	68.0	3.6	1.0	73.3	66.8	6.5	1.5	69.9	69.2	0.7	1.3

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A2 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai 1991 (pondération de 1986) selon l'âge et le sexe, Canada (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Activité Canada	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)
25 à 34 ans												
Population	4,758	4,657	2.2	-	2,351	2,304	2.0	-	2,407	2,353	2.3	-
Population active	4,105	3,984	3.0	0.4	2,212	2,157	2.5	0.4	1,894	1,827	3.7	0.7
Personnes occupées	3,656	3,557	2.8	0.5	1,968	1,912	2.9	0.7	1,689	1,645	2.7	0.8
Chômeurs(euses)	449	426	5.4	3.0	244	245	-0.4	4.0	205	181	13.3	4.6
Inactifs	652	673	-3.1	2.3	139	147	-5.4	5.2	513	526	-2.5	2.4
Taux d'activité	86.3	85.5	0.8	0.4	94.1	93.6	0.5	0.4	78.7	77.6	1.1	0.7
Taux de chômage	10.9	10.7	0.2	3.0	11.0	11.3	-0.3	4.0	10.8	9.9	0.9	4.5
Rapport emploi-population	76.8	76.4	0.4	0.5	83.7	83.0	0.7	0.7	70.2	69.9	0.3	0.8
35 à 44 ans												
Population	4,300	4,225	1.8	-	2,127	2,088	1.9	-	2,173	2,138	1.6	-
Population active	3,744	3,667	2.1	0.4	2,012	1,968	2.2	0.3	1,733	1,699	2.0	0.7
Personnes occupées	3,438	3,380	1.7	0.5	1,852	1,809	2.4	0.6	1,587	1,571	1.0	0.8
Chômeurs(euses)	306	287	6.6	3.7	160	159	0.6	5.0	146	128	14.1	5.1
Inactifs	556	559	-0.5	2.3	116	120	-3.3	5.3	441	438	0.7	2.5
Taux d'activité	87.1	86.8	0.3	0.4	94.6	94.2	0.4	0.3	79.7	79.5	0.2	0.7
Taux de chômage	8.2	7.8	0.4	3.7	7.9	8.1	-0.2	4.9	8.4	7.6	0.8	5.1
Rapport emploi-population	80.0	80.0	0.0	0.5	87.1	86.6	0.5	0.6	73.0	73.5	-0.5	0.8
45 à 64 ans												
Population	5,298	5,220	1.5	-	2,625	2,580	1.7	-	2,674	2,641	1.2	-
Population active	3,642	3,455	5.4	0.6	2,114	2,023	4.5	0.6	1,529	1,431	6.8	1.0
Personnes occupées	3,358	3,196	5.1	0.7	1,951	1,865	4.6	0.7	1,407	1,331	5.7	1.1
Chômeurs(euses)	284	259	9.7	3.9	162	158	2.5	5.0	122	101	20.8	6.3
Inactifs	1,656	1,766	-6.2	1.2	511	557	-8.3	2.1	1,145	1,209	-5.3	1.2
Taux d'activité	68.7	66.2	2.5	0.6	80.5	78.4	2.1	0.6	57.2	54.2	3.0	1.0
Taux de chômage	7.8	7.5	0.3	3.9	7.7	7.8	-0.1	4.9	8.0	7.0	1.0	6.2
Rapport emploi-population	63.4	61.2	2.2	0.7	74.3	72.3	2.0	0.7	52.6	50.4	2.2	1.1

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A2 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de mai 1991 (pondération de 1986) selon l'âge et le sexe, Canada (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – fin

Activité Canada	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de mai (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Mai d)
65 ans et plus												
Population	2,918	2,881	1.3	-	1,252	1,232	1.6	-	1,665	1,649	1.0	-
Population active	274	201	36.3	4.6	181	139	30.2	4.9	94	62	51.6	8.0
Personnes occupées	259	194	33.5	4.7	171	135	26.7	5.1	88	59	49.2	8.0
Chômeurs(euses)	16	7	128.6	23.4	9	...	-	-	6	...	-	-
Inactifs	2,643	2,680	-1.4	0.3	1,072	1,093	-1.9	0.6	1,571	1,587	-1.0	0.3
Taux d'activité	9.4	7.0	2.4	4.6	14.4	11.3	3.1	4.9	5.6	3.7	1.9	8.0
Taux de chômage	5.7	3.4	2.3	23.2	5.2	-	-	-	6.6	-	-	-
Rapport emploi-population	8.9	6.7	2.2	4.7	13.7	11.0	2.7	5.1	5.3	3.6	1.7	8.0

Renvois

a) Les chiffres, à l'exception des taux, sont arrondis au millier le plus près. L'univers du recensement est comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active (excluant les réserves indiennes et les établissements indiens, le personnel des Forces armées et les autres personnes vivant à l'extérieur du Canada ainsi que les personnes habitant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest). Tous les taux présentés ont été calculés avant l'arrondissement des estimations au millier le plus près.

b) Les chiffres, à l'exception des taux, sont arrondis au millier le plus près. Il s'agit des données de l'EPA selon les concepts du recensement de 1991 (pondération du recensement de 1986). Les chiffres de l'EPA n'ont pas été désaisonnalisés. Tous les taux présentés ont été calculés avant l'arrondissement des estimations au millier le plus près.

c) Lorsqu'il s'agit de taux, les chiffres figurant dans cette colonne sont des différences en points et non des différences en pourcentage.

d) Il s'agit du coefficient de variation (c.v.) pour les estimations de l'EPA (concepts de l'EPA). Pour un intervalle de confiance de 99 %, ce chiffre est multiplié par 2,5. (Les chiffres pour la population de 15 ans et plus ne sont pas disponibles.)

... Chiffre trop petit pour être publié.

Tableau A3 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de juin 1991 (pondération de 1986) selon l'âge et le sexe, Canada (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active)

Activité Canada	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)
Tous les âges												
Population	21,036	20,740	1.4	-	10,260	10,114	1.4	-	10,776	10,626	1.4	-
Population active	14,291	14,102	1.3	0.3	7,832	7,771	0.8	0.3	6,460	6,331	2.0	0.4
Personnes occupées	12,845	12,697	1.2	0.3	7,040	6,981	0.8	0.4	5,805	5,716	1.6	0.5
Chômeurs(euses)	1,446	1,405	2.9	1.7	792	791	0.1	2.2	654	614	6.5	2.6
Inactifs	6,745	6,637	1.6	0.5	2,428	2,343	3.6	0.9	4,316	4,295	0.5	0.6
Taux d'activité	67.9	68.0	-0.1	0.3	76.3	76.8	-0.5	0.3	59.9	59.6	0.3	0.4
Taux de chômage	10.1	10.0	0.1	1.7	10.1	10.2	-0.1	2.2	10.1	9.7	0.4	2.6
Rapport emploi-population	61.1	61.2	-0.1	0.3	68.6	69.0	-0.4	0.4	53.9	53.8	0.1	0.5
15 à 19 ans												
Population	1,841	1,795	2.6	-	944	919	2.7	-	897	877	2.3	-
Population active	893	1,066	-16.2	1.2	464	563	-17.6	1.6	429	504	-14.9	1.7
Personnes occupées	757	887	-14.7	1.4	393	464	-15.3	1.9	364	423	-13.9	2.1
Chômeurs(euses)	136	180	-24.4	4.5	72	99	-27.3	6.0	64	81	-21.0	6.6
Inactifs	947	729	29.9	1.7	479	356	34.6	2.5	468	373	25.5	2.3
Taux d'activité	48.5	59.4	-10.9	1.2	49.2	61.3	-12.1	1.6	47.8	57.4	-9.6	1.7
Taux de chômage	15.2	16.8	-1.6	4.3	15.4	17.6	-2.2	5.7	15.0	16.0	-1.0	6.4
Rapport emploi-population	41.1	49.4	-8.3	1.4	41.6	50.5	-8.9	1.9	40.6	48.3	-7.7	2.1
20 à 24 ans												
Population	1,922	1,932	-0.5	-	962	977	-1.5	-	960	955	0.5	-
Population active	1,632	1,654	-1.3	0.6	850	870	-2.3	0.8	782	784	-0.3	0.9
Personnes occupées	1,376	1,383	-0.5	0.9	705	709	-0.6	1.3	671	674	-0.4	1.3
Chômeurs(euses)	255	271	-5.9	3.8	145	161	-9.9	4.8	111	110	0.9	5.9
Inactifs	290	277	4.7	3.3	112	107	4.7	5.7	178	170	4.7	4.0
Taux d'activité	84.9	85.6	-0.7	0.6	88.4	89.0	-0.6	0.8	81.4	82.1	-0.7	0.9
Taux de chômage	15.6	16.4	-0.8	3.8	17.0	18.5	-1.5	4.8	14.1	14.1	0.0	5.8
Rapport emploi-population	71.6	71.6	0.0	0.9	73.3	72.6	0.7	1.3	69.9	70.6	-0.7	1.3

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A3 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de juin 1991 (pondération de 1986) selon l'âge et le sexe, Canada (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – suite

Activité Canada	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)
25 à 34 ans												
Population	4,758	4,658	2.1	-	2,351	2,305	2.0	-	2,407	2,353	2.3	-
Population active	4,105	4,002	2.6	0.4	2,212	2,174	1.7	0.4	1,894	1,828	3.6	0.7
Personnes occupées	3,656	3,599	1.6	0.5	1,968	1,946	1.1	0.6	1,689	1,653	2.2	0.8
Chômeurs(euses)	449	403	11.4	3.3	244	228	7.0	4.2	205	175	17.1	4.7
Inactifs	652	657	-0.8	2.3	139	131	6.1	6.0	513	525	-2.3	2.3
Taux d'activité	86.3	85.9	0.4	0.4	94.1	94.3	-0.2	0.4	78.7	77.7	1.0	0.7
Taux de chômage	10.9	10.1	0.8	3.2	11.0	10.5	0.5	4.2	10.8	9.6	1.2	4.5
Rapport emploi-population	76.8	77.3	-0.5	0.5	83.7	84.4	-0.7	0.6	70.2	70.3	-0.1	0.8
35 à 44 ans												
Population	4,300	4,235	1.5	-	2,127	2,092	1.7	-	2,173	2,142	1.4	-
Population active	3,744	3,681	1.7	0.4	2,012	1,982	1.5	0.3	1,733	1,699	2.0	0.7
Personnes occupées	3,438	3,397	1.2	0.5	1,852	1,834	1.0	0.5	1,587	1,564	1.5	0.8
Chômeurs(euses)	306	283	8.1	3.6	160	148	8.1	4.9	146	135	8.1	5.3
Inactifs	556	554	0.4	2.3	116	110	5.5	5.4	441	444	-0.7	2.5
Taux d'activité	87.1	86.9	0.2	0.4	94.6	94.7	-0.1	0.3	79.7	79.3	0.4	0.7
Taux de chômage	8.2	7.7	0.5	3.6	7.9	7.5	0.4	4.9	8.4	7.9	0.5	5.2
Rapport emploi-population	80.0	80.2	-0.2	0.5	87.1	87.6	-0.5	0.5	73.0	73.0	0.0	0.8
45 à 64 ans												
Population	5,298	5,232	1.3	-	2,625	2,586	1.5	-	2,674	2,647	1.0	-
Population active	3,642	3,496	4.2	0.6	2,114	2,039	3.7	0.6	1,529	1,456	5.0	1.0
Personnes occupées	3,358	3,236	3.8	0.6	1,951	1,891	3.2	0.7	1,407	1,345	4.6	1.1
Chômeurs(euses)	284	260	9.2	4.1	162	149	8.7	5.1	122	111	9.9	6.3
Inactifs	1,656	1,737	-4.7	1.1	511	546	-6.4	2.1	1,145	1,190	-3.8	1.2
Taux d'activité	68.7	66.8	1.9	0.6	80.5	78.9	1.6	0.6	57.2	55.0	2.2	1.0
Taux de chômage	7.8	7.4	0.4	4.0	7.7	7.3	0.4	5.1	8.0	7.6	0.4	6.2
Rapport emploi-population	63.4	61.8	1.6	0.6	74.3	73.1	1.2	0.7	52.6	50.8	1.8	1.1

Voir les renvois à la fin du tableau.

Tableau A3 Comparaison entre les estimations de l'activité selon le recensement de 1991 et les estimations selon l'Enquête sur la population active de juin 1991 (pondération de 1986) selon l'âge et le sexe, Canada (univers du recensement comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active) – fin

Activité Canada	Les deux sexes				Hommes				Femmes			
	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)	Recensement de 1991 (en milliers) a)	EPA de juin (Concepts du recensement) (en milliers) b)	Diff. en % c)	C.V. Juin d)
65 ans et plus												
Population	2,918	2,887	1.1	-	1,252	1,235	1.4	-	1,665	1,653	0.7	-
Population active	274	204	34.3	4.5	181	143	26.6	4.8	94	61	54.1	8.0
Personnes occupées	259	195	32.8	4.6	171	138	23.9	5.0	88	57	54.4	8.2
Chômeurs(euses)	16	9	77.8	22.8	9	...	-	-	6	...	-	-
Inactifs	2,643	2,684	-1.5	0.3	1,072	1,092	-1.8	0.6	1,571	1,592	-1.3	0.3
Taux d'activité	9.4	7.1	2.3	4.5	14.4	11.6	2.8	4.8	5.6	3.7	1.9	8.0
Taux de chômage	5.7	4.3	1.4	22.5	5.2	-	-	-	6.6	-	-	-
Rapport emploi-population	8.9	6.8	2.1	4.6	13.7	11.1	2.6	5.0	5.3	3.5	1.8	8.2

Renvois

a) Les chiffres, à l'exception des taux, sont arrondis au millier le plus près. L'univers du recensement est comparable à l'univers de l'Enquête sur la population active (excluant les réserves indiennes et les établissements indiens, le personnel des Forces armées et les autres personnes vivant à l'extérieur du Canada ainsi que les personnes habitant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest). Tous les taux présentés ont été calculés avant l'arrondissement des estimations au millier le plus près.

b) Les chiffres, à l'exception des taux, sont arrondis au millier le plus près. Il s'agit des données de l'EPA selon les concepts du recensement de 1991 (pondération du recensement de 1986). Les chiffres de l'EPA n'ont pas été désaisonnalisés. Tous les taux présentés ont été calculés avant l'arrondissement des estimations au millier le plus près.

c) Lorsqu'il s'agit de taux, les chiffres figurant dans cette colonne sont des différences en points et non des différences en pourcentage.

d) Il s'agit du coefficient de variation (c.v.) pour les estimations de l'EPA (concepts de l'EPA). Pour un intervalle de confiance de 99 %, ce chiffre est multiplié par 2,5. (Les chiffres pour la population de 15 ans et plus ne sont pas disponibles.)

... Chiffre trop petit pour être publié.

Annexe E

Taux de réponse

Tableau A4 Taux de réponse pour les questions sur l'activité selon le sexe, recensement de 1991, Canada (Les taux de réponse pour le recensement de 1986 sont indiqués entre parenthèses.)

Taux de réponse – Canada	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1991(a)	(1986(b))	1991(a)	(1986(b))	1991(a)	(1986(b))
Question 30 – Heures travaillées pendant la semaine de référence	97.7	(97.0)	97.5	(96.7)	97.9	(97.3)
Question 31 – Mise à pied temporaire ou absence du travail la semaine dernière	90.0	(93.7)	89.5	(93.0)	90.4	(94.1)
Question 32 – Début d'un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines	96.5	(95.0)	96.1	(94.3)	96.9	(95.4)
Question 33 – Recherche d'un emploi au cours des quatre dernières semaines	96.6	(95.1)	96.2	(94.5)	96.9	(95.6)
Question 34 – Raison/prêt(e) à commencer un nouveau travail, si un emploi avait été disponible	95.4	(98.8)	95.0	(98.8)	95.9	(98.8)
Question 35 – Date du dernier travail	95.9	(96.4)	95.4	(95.6)	96.2	(96.8)
Question 43 – Semaines travaillées en 1990	94.8	(94.8)	95.0	(94.9)	94.7	(94.8)
Question 44 – Travail à plein temps ou à temps partiel pour les semaines travaillées en 1990	95.5	(94.5)	95.6	(94.5)	95.3	(94.5)

Renvois

a) Ne comprend pas les SD partiellement dénombrés. Les chiffres sont obtenus à partir des réponses avant le contrôle et la pondération. Dans le cas des questions sur les heures travaillées pendant la semaine de référence et sur les semaines travaillées en 1990, les réponses invalides ont été incluses avec les autres réponses valides pour le calcul du taux de réponse total.

b) Ne comprend pas les SD partiellement dénombrés. Les chiffres sont obtenus à partir des réponses avant le contrôle et la pondération. Dans le cas des questions sur les heures travaillées pendant la semaine de référence et sur les semaines travaillées en 1985, les réponses invalides ont été incluses avec les autres réponses valides pour le calcul du taux de réponse total.

Tableau A5 Taux de réponse pour les questions sur l'activité selon le sexe, recensement de 1991, Canada, provinces et territoires (Les taux de réponses pour le recensement de 1986 sont indiqués entre parenthèses.)

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1991(a)	(1986(b))	1991(a)	(1986(b))	1991(a)	(1986(b))
Canada	92.5	(94.5)	93.1	(94.6)	92.0	(94.5)
Terre-Neuve	92.6	(94.5)	92.8	(94.4)	92.4	(94.5)
Île-du-Prince-Édouard	88.9	(94.2)	90.1	(94.9)	87.8	(93.5)
Nouvelle-Écosse	92.1	(93.8)	92.7	(93.5)	91.4	(94.2)
Nouveau-Brunswick	91.9	(94.1)	92.7	(93.6)	91.1	(94.6)
Québec	93.1	(94.5)	93.8	(94.8)	92.5	(94.3)
Ontario	91.3	(94.9)	92.1	(95.0)	90.6	(94.9)
Manitoba	92.7	(93.7)	92.8	(93.2)	92.7	(94.1)
Saskatchewan	93.4	(94.5)	93.8	(94.3)	93.1	(94.8)
Alberta	94.2	(95.2)	94.4	(95.1)	93.9	(95.4)
Colombie-Britannique	93.2	(93.9)	93.4	(93.8)	93.2	(94.0)
Yukon	87.9	(92.2)	87.4	(91.9)	88.5	(92.5)
Territoires du Nord-Ouest	96.5	(91.6)	96.6	(90.9)	96.5	(92.3)
Ménages outre-mer	91.6	(90.9)	93.6	(92.2)	89.1	(89.1)

Renvois

a) Ne comprend pas les SD partiellement dénombrés. Les chiffres sont obtenus à partir des réponses aux questions sur l'activité et sur la fréquentation scolaire avant le contrôle et la pondération.

b) Ne comprend pas les SD partiellement dénombrés. Les chiffres sont obtenus à partir des réponses aux questions sur l'activité avant le contrôle et la pondération.

Bibliographie

Grainger, Patricia. ***Guide à l'intention des utilisateurs : données du recensement de 1981 sur l'activité.*** Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Ottawa, 1984 (inédit).

McLaughlin, Nancy. ***Guide à l'intention des utilisateurs : données du recensement de 1986 sur l'activité.*** Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Ottawa, Mars 1990, n° 99-111 au catalogue.

Statistique Canada. ***Activité.*** Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1993. Recensement du Canada de 1991. N° 93-324 au catalogue.

Statistique Canada. ***Dictionnaire du recensement de 1991.*** Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1992. Recensement du Canada de 1991. N° 92-301F au catalogue.

Statistique Canada. ***Dictionnaire du recensement de 1986.*** Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1987. Recensement du Canada de 1986. N° 99-101F au catalogue.

Statistique Canada. ***Guide sommaire – Population-échantillon du recensement de 1981.*** Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1984. Recensement du Canada de 1981. N° 99-903F au catalogue.

Centres régionaux de consultation

Les centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

Le personnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et E-STAT de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Région de l'Atlantique

Dessert les provinces suivantes :
Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse,
Île-du-Prince-Édouard et
Nouveau-Brunswick.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Télécopieur : (709) 772-6433

Services consultatifs
Statistique Canada
North American Life Centre
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Région du Québec

Services consultatifs
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque ouest
Complexe Guy-Favreau
Bureau 412 (Tour Est)
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel sans frais : 1-800-361-2831
Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique
(RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, immeuble
R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre région.

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Région du Pacifique

Dessert la province de la
Colombie-Britannique et le territoire
du Yukon.

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, bureau 300
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel sans frais : 1-800-663-1551
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région des Prairies

Dessert les provinces suivantes :
Manitoba, Saskatchewan, Alberta
et les Territoires du Nord-Ouest.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, bureau 401
138 – 4e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Appareils de télécommunications pour les malentendants : 1-800-363-7629
Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Bibliothèque de Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 2e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Appel local: 613-951-8219/20
Télécopieur: 1-613-951-0939

La liste qui suit comprend les bibliothèques de dépôt complet qui reçoivent toutes les publications de Statistique Canada et de toute l'administration fédérale.

Canada

Terre-Neuve

St. John's

Memorial University of Newfoundland
Queen Elizabeth II Library
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3Y1

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Bibliothèque des services gouvernementaux
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 3T2

Nouvelle-Écosse

Halifax

Dalhousie University
Killam Memorial Library
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4H8

Wolfville

Acadia University
Vaughan Memorial Library
Wolfville (Nouvelle-Écosse)
B0P 1X0

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

University of New Brunswick
Harriet Irving Library
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H5

Moncton

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Sackville

Mount Allison University
Ralph Pickard Bell Library
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0

Québec

Montréal

Bibliothèque municipale de Montréal
Montréal (Québec)
H2L 1L9

Services documentaires multimédia
Montréal (Québec)
H2C 1T1

Concordia University
Library
Montréal (Québec)
H3G 1M8

McGill University
McLennan Library
Montréal (Québec)
H3A 1Y1

Université de Montréal
Bibliothèque des sciences humaines et sociales
Montréal (Québec)
H3C 3T2

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque
Montréal (Québec)
H2L 4S6

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec (Québec)
G1A 1A5

Sherbrooke

Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Cité universitaire
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sainte-Foy

Université Laval
Bibliothèque générale
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4

Ontario

Downsview

York University
Scott Library
Downsview (Ontario)
M3J 2R6

Guelph

University of Guelph
Library
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Hamilton

Bibliothèque publique d'Hamilton
Hamilton (Ontario)
L8R 3K1

McMaster University
Mills Memorial Library
Hamilton (Ontario)
L8S 4L6

Kingston

Queen's University at Kingston
Douglas Library
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

London

The University of Western Ontario
D.B. Weldon Library
London (Ontario)
N6A 3K7

Ottawa

Bibliothèque du Parlement
Section de l'information gouvernementale canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Université d'Ottawa
Bibliothèque Morisset
Ottawa (Ontario)
K1N 9A5

Sudbury

Université Laurentienne de Sudbury
Bibliothèque
Sudbury (Ontario)
P3C 2C6

Thunder Bay

Lakehead University
Chancellor Paterson Library
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5E1

Bibliothèque publique de Thunder Bay
Thunder Bay (Ontario)
P7E 1C2

Toronto

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Metropolitan Toronto Reference Library
Toronto (Ontario)
M4W 2G8

University of Toronto
Robarts Library
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Waterloo

University of Waterloo
Dana Porter Arts Library
Waterloo (Ontario)
N2L 3G1

Windsor

Bibliothèque publique de Windsor
Windsor (Ontario)
N9A 4M9

Manitoba

Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

The University of Manitoba
Elizabeth Dafoe Library
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

Saskatchewan

Regina

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Regina (Saskatchewan)
S4S 0B3

Saskatoon

University of Saskatchewan
The Main Library
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Alberta

Calgary

The University of Calgary
MacKimmie Library
Calgary (Alberta)
T2N 1N4

Edmonton

Bibliothèque publique d'Edmonton
Edmonton (Alberta)
T5J 2V4

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

The University of Alberta Library
Edmonton (Alberta)
T6G 2J8

Colombie-Britannique

Burnaby

Simon Fraser University Library
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5A 1S6

Vancouver

The University of British Columbia Library
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Y3

Bibliothèque publique de Vancouver
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1X5

Victoria

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X4

University of Victoria
McPherson Library
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3H5

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife

Bibliothèque gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1H0

Autres pays

République fédérale d'Allemagne

Preussischer Kulturbesitz
Staatsbibliothek
Abt. Amtsdruckchriften U. Tausch
Postfach 1407
1000 Berlin 30
Allemagne

Royaume-Uni

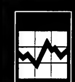
The British Library
Londres, WC1B 3DG
Angleterre, Royaume-Uni

Japon

National Diet Library
Tokyo, Japon

États-Unis d'Amérique

Library of Congress
Washington, D.C. 20540
États-Unis d'Amérique



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

ENVOYEZ À :	COMPOSEZ :	TÉLÉCOPIEZ AU :
Division du marketing **Vente des publications** **Statistique Canada** **Ottawa (Ontario)** **Canada K1A 0T6**	1-800-267-6677 Faites débiter votre compte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis, composez le (613) 951-7277. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.	(613) 951-1584 VISA, MasterCard et bon de commande seulement. Veuillez ne pas envoyer de confirmation; le bon télécopié tient lieu de commande originale.

(*Veuillez écrire en caractères d'imprimerie.*)

Compagnie

Service

À l'attention de Fonction

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone ( ) Télécopieur ( )

Veuillez vous assurer de remplir le bon **au complet**.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

(Cochez une seule case)

☐ **Veuillez débiter mon compte** ☐ VISA ☐ MasterCard

N° de carte

Signature Date d'expiration

☐ **Paiement inclus** _______ $

Veuillez faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications*.

☐ **N° du bon de commande**

(Veuillez joindre le bon)

Signature de la personne autorisée

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée ou Inscrire "A" pour les abonnements	Abonnement annuel ou prix de la publication			Quantité	Total
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		$

TOTAL	
RÉDUCTION (s'il y a lieu)	
TPS (7 %) (Clients canadiens seulement)	
TOTAL GÉNÉRAL	

▶ **Veuillez noter que les prix au catalogue pour les É.-U. et les autres pays sont donnés en dollars américains.**

▶ TPS N° R121491807

▶ Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications*.

▶ Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent la TPS de 7 %. Les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

PF 093238

MERCI DE VOTRE COMMANDE !

Statistique Canada Statistics Canada

Canadä